

LE PROGRES DU GOLFE

Rimouski, vendredi le 15 juillet 1938

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Ltd.

35ème année

14

Porteur M. l'abbé Alph. Séguin 1 mai 38

Tourisme décevant

Le tourisme est, cette année, une manifeste déception. Les visiteurs étrangers n'ont point, jusqu'à présent, répondu à l'attente générale qu'ils afflueraient et séjourneraient dans notre pays en plus grand nombre que jamais, malgré la publicité considérable faite à cette fin par notre Province — pour ce qui n'a trait qu'à notre province — dans les journaux des États-Unis.

La température fréquemment pluvieuse et désagréable de la première quinzaine de juillet peut être comptée parmi les facteurs qui ont contribué à paralyser ou affaiblir le courant touristique. Mais il y a d'autres causes, tel, par exemple, le pitoyable état de notre réseau de routes dont la réfection s'avère presque partout indispensable et impérieuse, en dépit des millions qui, dans le passé, ont été dépensés pour la voirie.

Notre confrère M. Louis Francoeur, qui s'y connaît puisqu'il est en tête de l'important service municipal de l'urbanisme et du tourisme à Montréal, a publié récemment, à ce sujet, dans la « Patrie » du dimanche, de fort intéressants commentaires. Ayant, avec des confrères et des collègues d'expérience, conféré de la situation pour en découvrir les causes, il a fait de leurs conclusions la matière de l'article auquel nous venons de faire allusion et que nous reproduisons dans une autre colonne. Il résume à trois les facteurs principaux « qui contribuent à nous nuire » et qu'il serait, ajoute-t-il, puéril de dissimuler. C'est, d'abord, le mauvais état de nos routes; en second lieu, c'est de n'avoir rien à offrir aux visiteurs, sauf le paysage, pour les intéresser, les délasser et les distraire, et enfin ce sont les lois restrictives multipliées dont l'application rigoureuse et inintelligente mécontente, déçoit, choque et fait fuir le touriste.

Reportons, en particulier, notre attention sur les deux observations qui suivent, extraites de l'article précité, et auxquelles nous ajouterons quelques remarques :

« On nous reproche de n'avoir rien à offrir aux visiteurs, sauf le paysage ».

« Le touriste, après quelques heures, découvre que nous n'avons rien à lui offrir ».

Ce que l'auteur dit de Montréal à cet égard ne s'applique-t-il pas bien davantage à tout le reste de la province ?

Lorsque le touriste a fait le plein de son estomac et de son réservoir d'essence, qu'il a réparé sa toilette, il va languissamment visiter la ville, le village, le hameau où il se trouve, regarde les « édifices », les « vitrines » de magasins, les enseignes, fait parfois quelques emplettes, revient à l'hôtel ou au chalet, s'assoit, flâne, baye aux corneilles et... songe au départ ou au retour.

Savons-nous le retenir ? Faisons-nous bien ce qu'il faut pour lui rendre le séjour agréable, intéressant, délassant, distrayant ? Que lui offrons-nous, qu'avons-nous, en vérité, à lui offrir qui provoque sa curiosité ou qui soit de nature à lui rendre réellement aimable et attrayant un séjour souhaiterait prolonger ? A-t-on quelque programme, des suggestions, à lui soumettre d'une manière ou d'une autre ?

Nous nous souvenons d'une villégiature aux Bermudes. À l'hôtel, chaque matin, les gens du personnel venaient nous entretenir des plaisirs que nous pouvions nous procurer à peu de frais dans la journée et nous proposaient un alléchant petit programme : visite des jardins de la mer en bateaux à fond de verre, visite aux grottes de stalactites, au « Devil's Hole », à telles plages merveilleuses, à tels jardins enchanteurs, à tels musées, au petit Parlement d'une trentaine de députés, à la maison du poète Moore, à celle des patriotes canadiens exilés ; rendez-vous à l'arrivée des bateaux de pêche chargés de poissons rouges, bleus, dorés et de toutes couleurs, promenades ici, excursions là. C'était une cascade, une féerie d'attractions que l'on faisait, avec droit et raison, miroiter à nos esprits de touristes en besoin de distractions. Il y en avait de toutes les sortes, pour tous les caractères et tous les tempéraments. Nos journées étaient toujours trop courtes, et après une quinzaine nous aurions voulu rester là des semaines encore.

Chez nous, dans notre pays, il nous manque décidément la manière. Et si la manière — du moins la manière première — ne nous fait pas défaut, nous ne savons pas nous en servir et la rendre profitable. Que nous sommes loin d'avoir l'ingéniosité de nos frères de France pour tirer parti de nos ressources touristiques !

Au pays de M. Lebrun, les auberges, les restaurants entourés de verdure et de fleurs abondent, au bord des pièces d'eau, dans la banlieue parisienne. On transforme au besoin les vieux moulins et les « caboulots » en asiles charmants pour les Parisiens comme pour les touristes. Louis-Charles Royer en faisait naguère une poétique description dans « Gringoire ». Savoureuse cuisine française, musique, chants, jeux et divertissements variés, etc. Les hôtes et visiteurs ne s'embêtent point.

Chez nous, le long de la route nationale, il y a, par exemple, un endroit splendide où il serait possible d'établir une fameuse auberge canadienne : c'est à Ste-Luce, non loin de la Pointe-au-Père, à quelque 8 milles de Rimouski. Sur le bord d'un pittoresque et délicieux ruisseau qui, passant sous le chemin du roi, va s'étendre dans le fleuve, il y a un vieux moulin de pierre, délabré, morne, abandonné, écadé, propriété du Gouvernement. Voilà des années qu'il est ainsi. Personne n'a-t-il jamais songé à le transformer en auberge typiquement canadienne-française de haute tenue, hospitalière, gaie, reposante, rafraîchissante, poétique, qui aurait même une histoire intéressante, et où les touristes seraient irrésistiblement tentés de s'arrêter ? Qu'est-ce qui empêcherait de l'acquiescer ou de le louer du gouvernement pour en faire l'exploitation pendant la saison du tourisme ?

Mais non : le vieux moulin Perreault est un de ces nombreux « monuments historiques » — celui-ci ne porte même pas de plaque ! — à l'aspect banal qui n'attire et ne mérite pas même un regard du passant. Quelques rares villégiateurs et chemineaux s'y arrêtent parfois pour scruter, par une fenêtre aux verres poussiéreux et sales, l'intérieur désolé qui sert de refuge aux rongeurs et à la vermine. Un jour probablement nous apprendrons que des philistins auront acquis ce « monument », inutile pour le démolir et en faire servir la pierre au remplissage d'un quai. Cela, ne nous surprendrait pas !

La circulation

Nos Gouvernements ont la lourde tâche de s'occuper de problème de la circulation. Ils sont vraiment à plaindre, car la situation est paradoxale. D'une main ils signent sans discontinuer des licences et des permissions à de nouvelles automobiles de circuler dans les rues et les encombrer, tandis que de l'autre, ils cherchent à éviter l'encombrement.

Un journaliste français donnait récemment les amusantes suggestions suivantes : les affaires de nourriture, les affaires mobilières, ménagères, etc., devraient obligatoirement se faire de l'aube à midi. Les affaires d'argent, de spéculations, les faillites, les enrichissements scandaleux, les affaires vestimentaires, achats de bijoux, d'articles de mode devraient se faire de midi à cinq heures. De cinq heures à huit heures on devrait négocier les affaires qui se traitent au café, chez le coiffeur ; de huit heures à la fin de la soirée serait laissé aux amoureux, aux théâtres, aux restaurants.

Nous craignons bien que ces suggestions, si ingénieuses soient-elles, ne soient pas très pratiques. En voici une autre infiniment plus facile, celle de persuader aux gens de prendre leur droite dans toutes les circonstances aussitôt qu'ils sont sortis de chez eux. On ne se doute pas de ce que la vie publique serait facilitée si les gens dans la rue, sur les trottoirs, les rencontres, voulaient bien s'astreindre à cette discipline. N'y a-t-il rien de plus assommant que ces rencontres sur les trottoirs où les gens donnent le spectacle de danser un quadrille. Ils

hésitent, balancent, s'enchevêtrent, se heurtent, se bousculent, chancellent et ricochent. Si de chaque côté tous prenaient leur droite, le chassé-croisé s'opérerait gentiment, et ne donnerait pas l'impression d'une panique. Que faut-il pour cela ? Multiplier les affiches comme celles-ci. PRENEZ VOTRE DROITE — LES GENS PRESSES PRENNENT LEUR DROITE. — TENIR SA DROITE C'EST ÊTRE LIBRE. — LES IMBECILES NE PRENNENT PAS LEUR DROITE. — LE SALUT EST À DROITE, LE PÉRIL À GAUCHE. Qu'en pensez-vous ?

PAS D'ELECTIONS

Il n'y aura pas d'élections générales cette année. Ni à Québec, ni à Ottawa. Les premiers ministres Duplessis et King ont tué ce canard assez absurde mis en circulation par des politiciens intéressés à préparer les réactions de l'électorat dans l'intérêt de leur cause.

Pourquoi y aurait-il des élections générales quand celles de l'Assemblée Législative ont eu lieu il n'y a pas encore deux ans, et celles du Parlement canadien il y a moins de trois ans ?

À Québec, le gouvernement Duplessis a été porté au pouvoir par une énorme majorité en août 1936. Et chaque fois qu'il y a eu une élection complémentaire — dans Beauce, Bagot et Chicoutimi — ses candidats ont été élus par d'énormes majorités. Ce n'est tout de même pas un indice que le peuple n'a plus aucune confiance en lui ! Alors, quelle raison y aurait-il donc, dans l'intérêt public, à dissoudre les chambres si tôt et à reconvoquer l'électorat ?

La mise de l'hon. M. Leduc à la porte du cabinet n'est sûrement pas une raison de plonger les Québécois dans le chaos électoral. L'ancien ministre n'a pas abandonné son portefeuille de lui-même. Il a été congédié. Reste à savoir pour quelle raison. Si, comme l'affirme le premier ministre sans aller jusqu'à l'expliquer, M. Leduc a commis ou toléré dans son ministère des abus que personne ne connaissait auparavant, pas même les pires adversaires du gouvernement, il faut louer M. Duplessis d'avoir agi de rigueur dans la circonstance, de n'avoir pas cherché à justifier son collègue, ni voulu s'en faire le complice, ni encouragé la continuation de tels abus. Si, par ailleurs, l'hon. M. Leduc a été victime d'un « abus de pouvoir » de son chef, d'un acte de despotisme injustifiable, il lui est loisible de s'expliquer, de se défendre, de critiquer et d'attaquer, comme l'ont fait d'autres avant lui, sans que ce différend entre lui et ses collègues du Cabinet nécessite la mobilisation de tous les électeurs et la course hâtive aux urnes.

Au surplus, nous ne voyons guère quelle question spéciale, extraordinaire et nouvelle le gouvernement actuel aurait à soumettre d'urgence aux électeurs qui lui ont donné, en 1936, un mandat d'une durée normale de 4 ou 5 années.

LE PREMIER PILOTE

Le dernier désastre maritime arrivé à Bic attire notre attention sur l'importance et la gravité du métier de pilote.

Le Saint-Laurent a toujours été la route naturelle pour pénétrer dans l'intérieur du pays. C'est pourquoi le métier de pilote y joue un grand rôle. Il appartient aux pilotes de conduire les paquebots à leur destination. On compte 50 pilotes entre Québec et Montréal, et 62 entre Québec et la Pointe-au-Père. Ces chiffres ont peut-être vieilli ; nous ne serions point fâchés d'être corrigés.

Le premier pilote sur le Saint-Laurent fut Abraham Martin qui donna son nom aux Plaines d'Abraham. Les Relations des Jésuites le mentionnent sous le nom d'Abraham Martin dit l'Ecosais. Il fut le premier pilote et le premier Canadien de descendance écossaise. Probablement né en France, marié avec une Française, il était sans doute un de ces nombreux étrangers engagés dans les armées françaises.

En 1617 Samuel de Champlain accorda à Abraham Martin des terres qui devaient s'appeler « Plaines d'Abraham » à côté de celles du premier colon Louis Hébert.

Vers 1922, on a érigé en monument à Abraham Martin dont l'inscription se lit comme suit :

Ce monument
Rappelle au passant
ABRAHAM MARTIN
Premier Pilote du Roi
Sur le Saint-Laurent
Qui cultiva la terre
De l'illustre plaine
Qui porte son nom.

LE TOURISME

La province de Québec attire chaque année un grand nombre de visiteurs et de touristes. Ses paysages, ses scènes champêtres, son atmosphère, la réputation de sa culture française en font l'objet et le terme des vacances ou d'un voyage de maints étrangers. Ce mouvement vers le Québec s'accroît chaque jour davantage et constitue pour nous une réelle industrie qu'on est convenu d'appeler l'industrie « touristique ». Il importe donc de rendre le séjour des étrangers chez nous aussi agréable que possible pour qu'ils le prolongent et éprouvent le désir d'y revenir, qu'ils répandent notre renom de province hospitalière, cultivée, où il est agréable de vivre.

Tous, nous avons un petit rôle à jouer en vue de développer cette industrie et d'orienter nos voisins vers notre pays. Le Gouvernement a commencé par nous doter de belles routes. Il nous faut les entretenir pour qu'elles fassent les délices des voyageurs. Il reste à chaque propriétaire, à chaque cultivateur, de tenir dans une grande propriété les alentours de sa maison, de ses écuries, ses étables et ses hangars. Une ferme dont toutes les dépendances présentent un aspect coquet, propre, riant, laisse une impression si agréable dans l'esprit qu'elle devient bientôt une opinion. Et ce sont les opinions qui font les réputations. Que faut-il pour cela ? Mettre de l'ordre autour des propriétés, ranger ici, nettoyer là, un peu de peinture ou de chaux où il en faut, débarrasser les alentours de tout ce qui est disgracieux, répugnant, bref, faire disparaître tout ce qui peut déparer un paysage.

On peut faire encore plus pour rendre le parcours de nos routes tout à fait charmant. C'est d'y planter des arbres. Une maison, si modeste soit-elle, quand elle est enfoncée dans la verdure, entourée de beaux arbres, est déjà un objet d'une rare beauté. Les arbres ne sont pas seulement ornementaux, ils sont aussi hygiéniques, ils assainissent l'atmosphère, nous protègent contre l'ardeur du soleil et nous versent la fraîcheur.

On peut aussi entourer la maison d'un jardin potager si vous voulez, mais qu'on aura soin d'embellir de fleurs. — Les fleurs sont charmantes créatures qui coûtent si peu. Elles dénotent toujours un certain degré de culture. On peut juger de la culture d'une famille par son amour des fleurs. Une fenêtre ornée de quelques plantes fleuries, un jardin émaillé de leurs couleurs gaies donnent un aperçu de l'intérieur du foyer, de son charme intime et de sa douceur familiale. Rien ne peut laisser dans l'esprit du touriste une meilleure opinion de nos mœurs, de nos habitudes, de nos goûts que le culte des fleurs, des plantes et des arbres.

On peut encore aider notre industrie par notre politesse, notre bonne volonté, notre empressement à rendre service, à donner un renseignement. Le touriste qui nous pose une question et que nous envoyons promener à tous les diables n'est pas loin de juger toute la nation par votre exemple et d'en vouloir à tous de votre manque de courtoisie.

Il y a quelque temps un garçon d'hôtel qu'une dame de langue anglaise avait criblé de questions finit par s'impatientser et envoya promener la dame où nous avons dit. Or, cette dame comprenait parfaitement le français. C'est dire qu'elle ne resta pas plus longtemps à cet hôtel. Voilà une ennemie qu'un excès de langage nous a faite pour la vie.

NOUVELLES HABITUDES

Nous ne voulons pas dire du mal des automobiles. On en dit assez généralement. C'est une merveilleuse invention aussi utile qu'agréable. Nous espérons qu'un jour chaque famille aura sa voiture pour son utilité et son agrément. Il n'y aura plus d'envieux et de jaloux et tout le monde sera content.

Nous manquerions de sincérité si nous disions que nous n'aimons pas une randonnée en auto par une belle journée, sur une belle route, en agréable compagnie. C'est trop humain pour ne pas être universel. Ce n'est pas de cela que nous voulons parler ; c'est du nouveau code de moralité ou d'étiquette que l'auto a introduit dans nos mœurs.

Voici un monsieur, appelons-le M. Pompon. C'est vous, c'est moi, c'est tout le monde qu'il représente, c'est un honnête homme, dans sa vie privée, chez lui, il est charmant, courtois, poli ; derrière le volant il devient féroce, au moindre ennui, il grince des dents, jure en sourdine, appelle les autres chauffeurs imbéciles, leur jette des regards foudroyants ; bref, il est transformé en lion. Chez lui il vous offre la première place, il est attentif à nos moindres besoins, est plein de tact et de délicatesse ; derrière le volant il est égoïste à l'extrême, il occupe tout le chemin, vous fait avaler de la poussière, vous éblouit par ses fanalons, vous dépasse sans avertir, écrase votre chien, votre chat, vos poules et des fois vos enfants ; bref, c'est un monstre d'égoïsme. Chez lui, il est charitable, il donne aux pauvres, est disposé à vous aider dans le malheur ; derrière le volant son âme s'est soudainement endurcie, il ne connaît pas la pitié. Il voit un pauvre automobiliste sur le talus, sa voiture est en panne, l'essence fait défaut, il y a un pneu de dégonflé, vous vous dites : M. Pompon va arrêter, s'enquerra de ce qu'il peut faire pour lui, lui montrera un peu de sympathie. Mais non, il passe, nous passons, car M. Pompon c'est toujours vous et moi, dans une allure insolente, plein de morgue et de supériorité.

Pourquoi ce dédoublement, cette subite transformation ? Est-ce que l'auto développerait la féroce, nous ferait revenir à la nature primitive ? Nous croyons qu'elle éveille plutôt un despotisme inné dans l'homme. Le chauffeur est un roi, son royaume est l'automobile, le volant son sceptre. C'est le sens de cette supériorité qui le rend si impérieux. Il veut que tous s'inclinent sur son passage, reconnaissent la force, la puissance, la vitesse de sa voiture. Ce sentiment d'orgueil mêlé à l'égoïsme a créé ce nouveau type d'humanité que représente le chauffeur.

L'HOTELLERIE CANADIENNE-FRANÇAISE

L'hôtel est le « home » où loge le voyageur en visite chez nous. C'est là qu'il voit dans nos intérieurs, qu'il juge nos habitudes, notre façon de vivre. Le ton des hôtels d'un pays donne une idée approximative du ton des foyers et de la vie familiale. Il faut donc que l'hôtelier soit conscient de son rôle, en comprenne toutes les responsabilités et ne contribue pas à créer une légende qui tourne à notre préjudice.

Certes, son premier soin est d'assurer le ton moral de sa maison afin de protéger les personnes qu'il loge. Quoi qu'on dise, l'étranger n'aime pas les scènes d'ivrognerie, à s'asseoir dans une salle où l'on tient des propos scabreux, équivoques, vulgaires, blasphématoires, et il sera prompt à juger d'embellie que ce sont là les habitudes de la nation.

La propreté morale ne va pas sans la propreté matérielle. Il importe que tout soit scrupuleusement propre, les parquets, les chambres, les évier, la lingerie, les tables, la cutellerie, bref qu'il n'y ait rien à reprendre. Des nappes maculées, des serviettes souillées, des chambres sales sont la disgrâce d'un hôtel. En effet, y a-t-il rien de plus dégoûtant que de s'asseoir à une table où tout ne reluit pas, de se coucher dans un lit où tout n'est pas rigoureusement net. Souvenez-vous que les étrangers observent et jugent.

La Suisse est un pays où le tourisme constitue la principale industrie. Aussi faut-il y constater l'excellence de ses hôtels, le tact et le soin avec lesquels ils sont gérés, rien n'est laissé au hasard, tout est prévu, ordonné, arrangé, réglé pour créer une agréable impression, plaire aux visiteurs et faire naître le désir d'y revenir. En effet, l'hôtelier est un art dont les principaux éléments sont le tact, le jugement, la discrétion, l'observation, la psychologie, la patience, le don de faire et de dire ce qu'il faut faire et dire. C'est un art qui demande de la souplesse, la connaissance du cœur humain, du goût, de la probité. Qui donc a fait la boutade suivante en disant des Suisses que leur devise était : « Ca paye d'être honnête » ?

Sans doute, l'argent n'est pas la seule raison d'être honnête, mais elle ne vicie pas les autres si elle leur est subordonnée. Embellissons, ornons nos hôtels, rendons-les attrayants, gaies, confortables. C'est la réclame la plus effective, la plus certaine et la meilleure pour nous attirer les visiteurs et les touristes.

LE TOURISME NE MARCHE PAS

A quoi cela tient-il ?

par LOUIS FRANCOEUR

dans la « Patrie »

Puisque le fait est de notoriété publique, aussi bien en parler ici franchement. Le tourisme ne marche pas. Partout dans la province, la déception est intense ; elle s'augmente du fait que le rare visiteur se montre extrêmement parcimonieux. On peut toujours se consoler en se disant que la saison est encore assez jeune et que tout espoir n'est pas perdu ! Consolation relative...

Mais il n'en reste pas moins que la province est relativement vide de touristes. Mardi, vers l'heure du midi, à Ste-Anne de Beaupré, autour de la Basilique, il n'y avait pas vingt voitures américaines, alors que cent eût été un chiffre normal. Aux fêtes du Saguenay, lundi, il n'y avait pas cinq autos des États-Unis. À Québec, le Château a été virtuellement désert en fin de semaine. Ici même, à Montréal, le nombre des touristes est extrêmement restreint.

A quoi cela tient-il ? Nous nous sommes réunis, quelques-uns d'entre nous qui nous occupons de tourisme, pour discuter du sujet. La cause première semble bien être la

« récession », comme ils disent outre-frontière. Nos voisins, très inquiets des tendances de M. Roosevelt, gardent précieusement le peu d'argent que l'Etat ne leur prend pas. Ils dépensent beaucoup moins, et il appert, à ce que disent les revues de tourisme, que les économies premières portent sur les frais de déplacement. Il paraît que partout on constate une disette de touristes ou de villégiateurs. Cela est à coup sûr un argument et une raison, mais ce n'est pas tout.

La publicité de la province, dans les journaux américains, a été considérable. Si la grande annonce payée a été de qualité inférieure à celle de l'an dernier, par contre la réclame en « matière à lire » a été remarquablement bien faite. Les chemins de fer, les compagnies de navigation, les hôtels, et la région montréalaise en particulier, ont prodigué l'annonce, de façon systématique et cohérente. Il ne semble pas jusqu'ici que le rendement ait été proportionné à l'effort. Trois facteurs principaux, nous trois locaux, contribuent à nous nuire. Il serait puéril de se les dissimuler.

Le premier c'est le mauvais état de nos routes. Certes, on ne peut blâmer la nouvelle administration provinciale de l'héritage qu'elle a reçu. On ne peut non plus attendre d'elle qu'elle refasse tout, en même temps, la même année, dans le même mois. Mais l'état des choses,

aux yeux de qui n'est pas au courant, n'en reste pas moins désastreux. Les routes sont, ou bien en réparation, ou bien en effroyable condition. Sauf le chemin de Chambly, aucun accès à Montréal n'est présentable aux visiteurs. La route des Laurentides, dont la réfection s'achève, n'a rien d'accueillant de ce temps-ci. Et dans tous les coins de la province on travaille, ce qui veut dire que le voyageur subit la plaie des détours. Samedi dernier, par exemple, après deux jours de pluie battante, le détour par le sous-sentier qui va de St-Augustin à Loretteville et de là à Champigny, évoquait les fondrières qui rendent célèbres les chariots mérovingiens. Le touriste qui goûte à cela une fois ne peut être blâmé s'il rentre immédiatement chez lui par la perpendiculaire.

On nous reproche aussi — j'y ai déjà fait allusion — de n'avoir rien à offrir aux visiteurs, sauf le paysage. Le touriste veut être amusé. Il est ici en vacances, il veut se délasser, se distraire, exactement comme vous ou moi, quand nous sommes à l'étranger. Qu'avons-nous à lui offrir, à Montréal en particulier ? Rien. Des films qu'il a déjà vus chez lui, des spectacles de cabaret typiquement américains. A part cela, rien du tout. Pas de théâtre français, Pas de café-concert. Pas de musée, Pas de jardin zoologique. Pas de bibliothèque ou de collections. Pas de café-terrasse. Rien de français, rien d'imprévu.

Le touriste, après quelques heures, découvre que nous n'avons rien à lui offrir. Et il ne se gêne pas de le dire, je vous prie de le croire. Quand il s'est baladé toute une avant-midi à la montagne, qu'il a vu Westmount, le parc Lafontaine, l'Oratoire St-Joseph, l'Ile Ste-Hélène, et une demi-douzaine d'églises, il est au bout de son rouleau, et il s'en va. Nous lui avons annoncé, par brochures et par placards, que Montréal est une ville française. Il s'attend à trouver ici un peu de cette joie de vivre qui caractérise Paris ou Marseille. Il ne trouve rien du genre. Et on le flanque à la porte du café à deux heures moins dix.

Ce qui veut dire que les lois restrictives, les ordonnances réformatrices dont on nous doté périodiquement nuisent grandement à l'industrie touristique chez nous. Le plus tôt on s'en rendra compte, le mieux cela vaudra. À Boston, il existe, un peu moins qu'ici toutefois, des « blue laws », mais on a le bon goût de ne les appliquer qu'à une extrême modération, de façon à ne pas donner au touriste l'impression qu'il est dans une ville-convent. Pour tout dire, aussi longtemps que l'on ne fera pas de Montréal une métropole gaie, accueillante et détentante, le touriste, malgré toute la réclame dont on le gorgera, passera ici comme l'éclair, et s'en ira mécontent, déçu et choqué.

LA POINTE-AU-PÈRE

La paroisse de St-Jean-de-Dieu a donné un bel exemple de fidélité aux meilleures traditions chrétiennes de notre région en se rendant en pèlerinage, malgré son éloignement de tout près de 60 milles, au Sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, le jeudi 14 juillet.

Le groupe des pèlerins était sous la direction du curé : M. l'abbé Joseph Gauvin, qu'accompagnaient deux de ses frères prêtres : MM. les abbés Stanislas et J.-Bte Gauvin.

Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. Père Etienne Régnaud, missionnaire eudiste de Sept-Îles, Côte Nord.

Un soleil radieux a favorisé les pieux et courageux pèlerins et permis la procession au monument et dans le parc de Ste-Anne.

NOUVELLES ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Désiré Morin, curé de Causapscal, a été nommé chanoine titulaire du Chapitre diocésain de la cathédrale de Rimouski.

Le 19 juin dernier, S. Exc. Mgr Courchesne a présidé dans sa cathédrale une cérémonie d'ordination.

Ont été faits prêtres : MM. les abbés Aldéric Anctel, de St-Ulric ; Alcide Côté, de Bic ; Léopold Dion, de St-Arsène ; Maurice Roy, de St-Simon ; Joseph Lauzier, de St-Clément, et André-Albert Gauvin, de St-Jean-de-Dieu.

Il arrive aux chasseurs de se faire photographier à côté de la peau de l'ours qu'ils n'ont pas mis par terre.

(« Le Journal de Waterloo »)

R. J.

L'ASSEMBLEE LIBERALE DE DIMANCHE A L'ARENA

Malgré la pluie menaçante et qui éclata bientôt, une foule considérable se rendit, dimanche après-midi, à l'Aréna de Rimouski pour entendre l'hon. M. Adélard Godbout, chef du parti libéral, l'hon. M. Bouchard et d'autres orateurs qui les accompagnait.

« Je voudrais repasser l'administration des divers départements de la province, non pas pour attaquer le gouvernement actuel, car notre politique n'est pas une politique de haine et nous ne vous demandons pas de haïr nos adversaires ».

« Je voudrais repasser avec vous cette administration provinciale pour tâcher de chercher ou sont allés les millions que l'on a empruntés et qui engagent votre avenir. Cultivateurs de la province, les avez-vous ces millions ? »

C'est ainsi que s'exprimait, dimanche, à Rimouski, le chef provincial libéral, l'hon. M. Adélard Godbout, devant une nombreuse assemblée. C'était là la première apparition en public du chef libéral depuis son élection à la tête du parti libéral du Québec.

« La destitution de M. Leduc n'est que le prélude. La province va en voir bien d'autres. D'ailleurs, il est évident que c'est moins pour s'assurer du contrôle du ministère de la Voirie que M. Duplessis a sacrifié M. Leduc ».

Voilà une des déclarations du chef parlementaire de l'opposition, l'hon. T.-D. Bouchard, qui fut le principal orateur de l'assemblée après son chef, M. Godbout. Les autres personnes à prendre la parole furent M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup, le Dr L.-J. Moreau, ancien député du comté de Rimouski, à l'Assemblée législative, M. Amédée Caron, ancien député des îles de la Madeleine, M. Emmanuel Danjou, ancien député libéral de Rimouski aux Communes, et M. Lucien Sasseville, président de la Jeunesse libérale.

L'hon. M. Godbout.

« Je sais, de dire l'hon. M. Godbout, que, dans cette région comme dans toute la province, la population a eu, en 1936, un soupçon à l'égard des libéraux qui sollicitaient de nouveau le suffrage populaire. Nous nous sommes présentés devant vous avec un passé qui était intact et qui constituait quelques-unes des plus belles pages de l'histoire politique du Québec ».

« Nous avions alors des adversaires que nous n'avons pas besoin de qualifier, puisqu'ils se qualifient eux-mêmes, aujourd'hui. Ils nous ont accusés, des mois durant d'être des voleurs, des voyous, de n'être pas dignes de la confiance populaire, comme le disait celui qui vient d'être destitué, qui vient d'être jeté aux égouts ».

« Le peuple de cette province n'a pas été lent à comprendre qu'on n'a pas le droit de sacrifier l'avenir d'une province aux intérêts moribonds et mesquins d'amis politiques et qui constituent le fait le plus déplorable qui se soit jamais vu sous le soleil de Québec ».

« Si M. Duplessis tarde quelque peu à faire des élections, il aura autant de difficultés, dans quelques mois, à trouver des candidats qu'il en éprouve maintenant à se trouver des ministres ».

« A-t-on déjà vu un premier ministre conduisant deux ministères, en plus de la direction générale, prendre encore l'administration d'un troisième département ? Je crois que la population réalise qu'il y a quelque chose d'un peu étrange dans cette façon d'agir, puisque M. Duplessis compte 77 députés parmi lesquels il ne trouve personne pour administrer ces départements ».

« M. Duplessis s'est chicané avec tous les anciens libéraux qui avaient frayé dans son entourage. Il frappe maintenant avec la hache dans les rangs des plus purs conservateurs. C'est peut-être sa façon de s'amuser. Mais le peuple s'amuse aussi, en attendant l'occasion de retrouver les libéraux au pouvoir et de manifester son opinion sur l'administration actuelle ».

« Jeunes gens de ma province, est-ce que l'avenir vous semble meilleur aujourd'hui qu'en 1936 ? A-t-on réalisé les promesses qu'on vous faisait alors ? Vous est-on aussi sympathique que l'on vous le laissait entendre ? L'administration actuelle vous a endettés à raison de \$2 par tête, chaque jour, soit, en ce qui vous concerne, une augmentation quotidienne de la dette de \$200,000. Une administration de promesses, c'est cela et rien autres choses. Jeunes gens de Québec, c'est vous et non nous qui serez appelés à payer toutes ces dettes ».

« Le ministère de l'Agriculture ne s'intéresse pas au sort des cultivateurs. Quelle assistance réelle avez-vous reçue depuis deux ans ? Le gouvernement a fermé les marchés étrangers, en abolissant les agences commerciales qui faisaient connaître les produits du sol québécois. Nous vous aidions par des octrois que nous donnions à vos sociétés d'agriculture et aux cercles agricoles. Que fait-on, aujourd'hui, pour maintenir et développer ces œuvres ? On oublie que la prospérité du cultivateur est le grand facteur de la prospérité de

toutes les classes de la société. Et si l'on ne reconnaît pas ce principe et si l'on ne rend pas les cultivateurs satisfaits de leur sort, le problème du chômage continuera à se compliquer ».

« Qu'a-t-on fait sous le rapport de l'instruction publique, département le plus important, département qui prépare les générations futures ? N'a-t-on pas uniquement cherché à introduire la politique au comité protestant, en vue de pouvoir le faire sans doute plus tard dans le comité catholique ? Il me fait plaisir de reconnaître que le clergé a toujours fait honneur à son rôle dans le domaine de l'éducation et que le devoir de l'Etat doit consister uniquement à secondar ses efforts sans aucune tentative de contrôle quelconque ».

L'hon. M. Godbout, parlant de l'enquête des comptes publics, dit qu'il était au nombre de ceux que M. Duplessis qualifiait de voleurs et qu'il est cependant encore en liberté ».

« M. Duplessis, dit-il, a donné à l'étranger une opinion de la province qui n'est pas enviable et c'est tout le peuple qui s'en ressent. J'ai l'intention de sauvegarder la bonne réputation de ma province et c'est dans cet esprit que nous voulons travailler à l'organisation de la cause libérale ».

M. Godbout termine en déclarant que des associations libérales seront établies dans toutes les paroisses, centralisées en une association provinciale, à laquelle tous sont invités à participer ».

« Nous voulons, conclut-il, une politique progressive, une politique de coopération et non pas une politique de haine ».

L'hon. M. Bouchard.

Il a dû, de déclarer M. Bouchard, se passer des choses bien étranges à Québec, au cours des 23 derniers mois, pour que M. Duplessis ait entrepris de purger son cabinet ».

Aujourd'hui, c'est du ministre de la Voirie qu'il vient de purger son cabinet. M. Leduc semble croire que d'autres purges se feront bientôt. Un député qui était ami de l'administration m'a dit que le premier dont le cabinet devrait être purgé, c'est le premier ministre lui-même ».

Lorsque le bill autorisant les cinquante millions a été voté à l'Assemblée législative, M. Duplessis a fait un bel éloge du ministre de la Voirie. M. Duplessis savait alors que ce serait lui et non M. Leduc, qui aurait charge de l'administration de ces cinquante millions ».

Si M. Duplessis a mis son ministre de la Voirie dehors, c'est parce que M. Leduc ne voulait pas se faire l'esclave de M. Duplessis et suivre les conseils des aviseurs du premier ministre. Il y a de la querelle au fond de l'affaire ».

M. Bouchard qualifie de « camouflé » la loi des salaires raisonnables, dont sont exemptés le gouvernement et les entrepreneurs du gouvernement. Le gouvernement vient de créer une commission de camouflage afin de faire croire à la population que M. Duplessis abolira les rentes seigneuriales. C'est le gouvernement libéral qui a adopté cette loi. Nous avions alors garanti les droits des censitaires ».

Le premier à bénéficier de cette commission est M. Laurent Barré, le très pur, le très honnête, qui un jour, disait que le plus grand ennemi des lois sociales était M. Duplessis ».

Et que dire de MM. Boiteau et Carignan ? Eux aussi ont reçu des emplois et des salaires. M. Duplessis a passé ses aspirants ministres à des commissions. Il ne leur donne pas des portefeuilles, mais des salaires ».

M. Bouchard termine en rappelant les scandales du prêt agricole, parlant surtout du sous-ministre de l'Agriculture, M. Rioux, qui emprunta \$6,000 du crédit agricole provincial ».

SOCIETE RADIO-CANADA

"VOICI UNE HEURE POPULAIRE" AVEC JACQUES GERARD

Les "Débutantes" au concert du mardi, 19.

« Voici une heure populaire », ce concert de Radio-Canada auquel prennent part Jacques Gérard, de l'Opéra-Comique de Paris, Madame Caro Lamoureux, Madame Helen Landers et l'orchestre de Giuseppe Agostini, le mardi soir, de 9 heures à 10 heures, porte vraiment son nom. En effet, ce concert attire, chaque semaine, à la Salle Du Mont-Royal d'où il est diffusé, une très nombreuse et élégante assistance ».

Au concert du mardi, 19, Jacques Gérard chantera l'Aubade, air du Roi d'Ys, de Lalo, puis avec Madame Caro Lamoureux, le duo du Pays du Sourire, de Lébar. Celle-ci chantera « Ouvre ton cœur » de Bizet et l'air de Rosine, du Barbier de Séville ».

Madame Helen Landers chantera « St-Louis Blues » et « Lovelight in the starlight ».

On a engagé pour ce concert les Débutantes, chœur de voix de femmes que dirige Ludovic Huot, ténor. Les Débutantes chanteront

deux œuvres du folklore canadien, « Fringue, fringue » et « Pan-pan », puis « Mission by the Sea ».

L'orchestre jouera un extrait de la suite Casse-Noisette, un pot pourri de tangos et « Reaching for the Moon ».

M. L'ABBE TESSIER A N.-D. DU LAC

M. l'abbé Tessier fait actuellement une tournée dans nos régions pour une nouvelle impulsion aux arts domestiques. Notre-Dame-du-Lac n'était pas inscrit sur son itinéraire ; cependant, il y est demeuré quelques heures, l'invitation qu'on lui fit était trop pressante. Ainsi, nous avions le 7 juillet au soir au couvent des Sœurs de l'Enfant-Jésus une exposition de travaux domestiques suivie d'une brève allocution et de projections ».

On exposa de très beaux travaux faits à la main. Les sujets étaient simples et faciles à reproduire sur toile. Je me disais : « Nos Témiscouatines sont pourtant capables d'en faire autant. Leurs mains sont aussi habiles que celles de leurs sœurs d'en dehors. Elles ne sauraient alléguer que les sujets leur manquent, car notre région foisonne de scènes champêtres et de paysages pittoresques qui sont autant de beaux modèles à la fois simples et faciles à reproduire sur une toile ».

Après l'exposition des ouvrages domestiques, M. l'abbé Tessier prit la parole. Il nous exposa le but de sa visite : réhabiliter le travail manuel et remettre en honneur les arts domestiques. « C'est donc une campagne d'éducation qu'il faut d'abord. C'est bien là la première action à poser dans ce domaine parce que le manque d'éducation sur ce point est bien la principale forme de la cause du marasme dont souffrent les arts domestiques chez nous ».

Le cinéaste trifluvien ne pouvait pas nous quitter sans nous montrer la nature et ses beautés. Toutes les belles parures que la nature revêt à chaque saison passeront sur l'écran. Aux orges de soleil succéderont des contrastes de lumière et d'ombre. On pouvait voir la nature qui vit d'une vie intense, qui lutte, qui travaille ou se repose ».

Le lendemain de cette exposition-conférence, j'avais l'occasion de parcourir un coin de notre région. Quel contraste entre la nature à l'état sauvage et celle où l'homme a exercé son action ! Il semble qu'au lieu de corriger les défauts de la nature sauvage, l'homme s'ingénie à l'enlaidir et la mutiler. Pourtant bien peu suffirait pour redonner à la nature une beauté au moins égale à celle qu'elle a pu perdre : une couche de chaux sur ses bâtiments, une clôture droite et solide avec poteaux d'égal longueur, quelques fleurs devant une entrée, etc... Tous ces petits travaux, en plus d'être peu coûteux, rendraient notre contrée plus attrayante pour le touriste ».

TEMISCOUATAIN.

POINTE-AU-PERE

M. Zéphirin Lavoie est de retour de Baie Comeau pour passer quelques jours dans sa famille ».

Se sont enregistrés à l'Hôtel de la Pte-au-Père pour passer la saison d'été : M. Jules Lamarre et sa famille ».

M. et Mme Roland Caron, (pilote), du Cap St-Ignace, sont venus passer un séjour à l'Hôtel Pte-au-Père ».

Mlle Laurianne Côté, de Trois-Pistoles est en visite chez Mlle Adrienne Lavoie ».

MM. Georges et Yves Larue sont enregistrés pour 5 jours ainsi que MM. Jean Paradis, de Québec, Georges Pouliot, Gérard Drapeau et M. Gagnon, de la Teinturerie Française ».

M. et Mme Ernest Lavoie et leur fils Joseph sont de retour du Congrès Eucharistique ».

M. Beaulieu, de l'Esprit Saint, était de passage à la Pte-au-Père ces jours derniers ».

Le Rév. Père LeGrand, Eudiste de Montréal, est actuellement au presbytère de la Pte-au-Père ».

Mme C. Condon, de Arvida et ses trois enfants Harvey, Morris et Louise étaient en promenade ces jours derniers chez Mme Elzéar Chamard ainsi que sa cousine Mme C. Pineau, Mme Hubert Morris, de Rimouski l'accompagnaient ».

Nous déplorons beaucoup l'accident de l'Ascania, mais nous avons été heureux de prêter notre concours en leur servant 150 soupers. Tous sont partis en gardant un bon souvenir de leur court séjour aux Hôtels Lavoie, Rouleau et Francoeur ».

BIC

M. et Mme Edmond Lavoie, leur fils Raymond, de Californie, ainsi que Mme Anselme Lavoie, de Fall River, Mass., en visite chez M. et Mme Edouard Thériault et autres parents ».

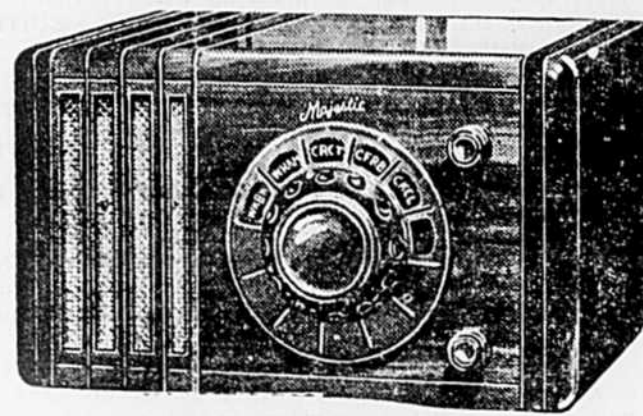
Mlle Germaine Gagnon est de retour d'un voyage à Fall-River, Mass. ».

M. et Mme A. Girard, leurs enfants Muriel et Maurice, de Fall-

Occasions Exceptionnelles d'Echanger

Votre Vieux Radio ou Phonographe

Si votre radio, sans être absolument démodé, ne vous donne plus un très bon rendement, ou si vous avez un phonographe dont vous voulez vous départir, profitez de ces occasions exceptionnelles pour échanger l'un ou l'autre de vos instruments contre un de ces fameux radios automatiques.



Majestic Automatic

Ce joli radio de table est en noyer américain tranché. Il est automatique sur 5 postes. Haut-parleur dynamique. 6 lampes donnant un rendement parfait.

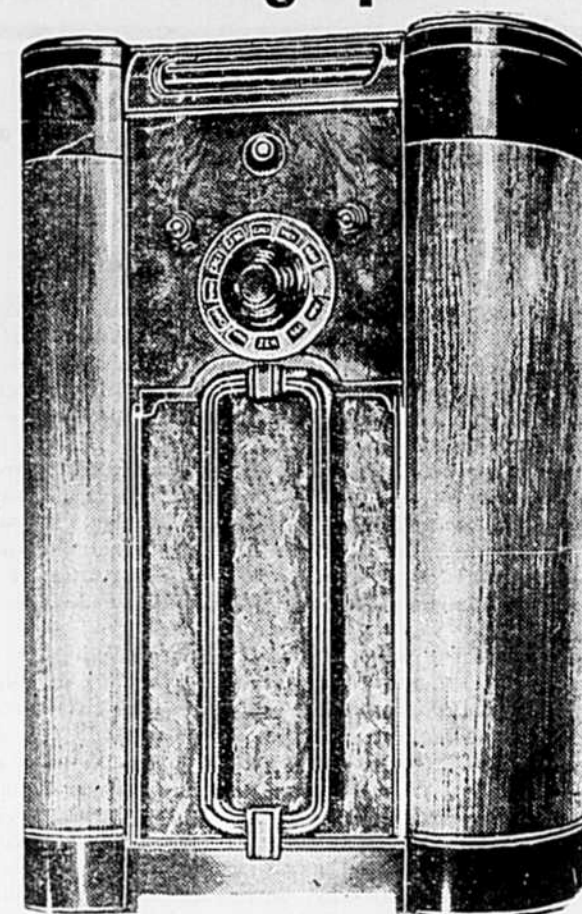
Prix Etabli \$64.95

Allocation Sur Votre Vieux Phonographe \$10.00

Prix Net \$54.95



représentée Dans Toute La Province



Rogers Automatic

Très joli radio, cabinet viole-acoustique lui assurant une tonalité parfaite. Ondes longues et courtes. Automatique sur 10 postes. Cadran incliné.

Prix Etabli \$179.95

Allocation Sur Votre Vieux Radio \$49.95

Prix Net: \$130.00

Termes Faciles Sur Demande

ST-ULRIC

Funérailles de Mme Joseph Bernier

River, Mass., de retour d'un voyage en Gaspésie passent quelques jours chez M. et Mme Edouard Thériault. M. et Mme A. Girard, M. et Mme Edouard Thériault, Mlle Yvonne Thériault, à la Pointe-au-Père, vendredi, rendant visite à M. Gérard Thériault en service sur le Citadelle ».

M. Michel Lavoie, de Québec, en visite chez ses parents à Bic ».

ST-FR-X. des HAUTEURS

Samedi, le 2 juillet, en l'église de St-Frs-Xavier des Hauteurs, a été béni le mariage de Mlle Alphonsine Gagnon et M. Ernest Dumas. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Rév. J. T. Dumas, frère du marié. M. Désiré Deschênes servait de témoin à Mlle Gagnon tandis que M. Fortunat Dumas servait de témoin à son fils. La mariée, enfant de Marie, portait une jolie toilette blanche et un long voile de tulle. La petite Lili Lévesque agissait comme bouquetière ».

Après un succulent déjeuner servi par Mme Ve Pierre Gagnon, à la résidence de M. et Mme André-Albert Deschênes, les heureux époux partirent en voyage de noces. Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent. A leur retour, ils demeureront à St-Frs-Xavier des Hauteurs ».

CABANO

Mort de M. Lucien Latulippe

Nous sommes au regret d'annoncer la fin prématurée de M. Lucien Latulippe, à l'âge de 24 ans, décédé à l'hôpital du St-Sacrement à Québec ».

Le défunt était le fils de feu Arthur et veuve du Dr Edmy Latulippe ; il demeurait chez son oncle, M. Hubert Rossignol, contremaître à la scierie Fraser, de Cabano ».

Son service et sa sépulture ont eu lieu dans notre paroisse en grande solennité avec diacre et sous-diacre ».

On remarquait au chœur M. le Chanoine Ernest Gagnon, curé de Notre-Dame du Lac, ainsi que notre curé, M. l'abbé J. Philippe Cyr. Une assistance nombreuse et recueillie a tenu à démontrer sa sympathie. La scierie a cessé de fonctionner à cette occasion et on remarquait dans l'assistance plusieurs de nos frères séparés, lesquels ont voulu exprimer leur condoléances à toute la famille éprouvée ».

Une infinité de bouquets spirituels et naturels recouvrait la bière du défunt ».

Nous nous joignons à tous, pour exprimer à la famille en deuil, notre plus sincère sympathie ».

UNE COMPAGNIE MUTUELLE

NORTH AMERICAN LIFE

Tous les profits aux assurés

PNEUS Firestone



Depuis le jour où le pneu Firestone Standard a été introduit, il a plus que maintenu sa réputation par son haut standard de valeur. Des milliers de propriétaires d'automobiles dans toutes les parties du Canada admettent avec enthousiasme que le pneu Firestone est le meilleur qui ait jamais été fabriqué à un aussi bas prix ».

Les pneus Firestone vous donnent tout ce que vous pouvez désirer — plus de milles, plus de sûreté, aucun soin nécessaire et un service économique. Voyez votre vendeur de pneus Firestone aujourd'hui ».

Profitez des nouveaux bas prix et équipez votre auto maintenant ».

Firestone

LE PLUS LONG PARCOURS AU DOLLAR

Garage Théberge

RIMOUSKI

RUE ST-GERMAIN

LE PROGRES DU GOLFE

Rimouski, vendredi le 15 juillet 1938

Page 3

La Constitution des Etats-Unis existe depuis 150 ans

RATIFICATION ET HISTOIRE DE LA CONSTITUTION

On célèbre, cette année, la ratification de la Constitution des Etats-Unis, laquelle eut lieu il y a 150 ans, c'est-à-dire en 1788. Des lors, la Constitution devint la loi fondamentale de la nation.

La Convention Constitutionnelle s'est ouverte au mois de mai de l'année 1787, à Philadelphie, sous la présidence de George Washington. Tous les Etats, à l'exception du Rhode Island, y envoyèrent des délégués.

La Convention dura au-delà de quatre mois. L'agitation des esprits était tellement grande que l'on décida de tenir les séances à huis clos.

Des délégués voulaient la création d'un gouvernement essentiellement démocratique; d'autres demandaient que le gouvernement de la république naissante fût calqué sur le gouvernement anglais avec une Chambre des Communes et une Chambre des Lords; d'autres encore proposèrent que le président de la République et les Sénateurs fussent nommés à vie, et que ces derniers, au lieu d'être élus par le peuple, le fussent par le président; d'autres enfin firent remarquer qu'on n'avait pas assez tenu compte dans la rédaction de la Constitution proposée, des principes énoncés dans la Déclaration d'Indépendance.

Un groupe de délégués était en faveur du suffrage universel, c'est-à-dire d'un régime électoral où tout citoyen est investi du droit de vote, sans aucune exclusion de rang ou de fortune, tandis qu'un autre groupe voulait qu'on réservât ce droit aux citoyens possédant des immeubles.

On ne s'entendait pas sur la question de l'esclavage ni sur celle de la représentation proportionnelle.

La Constitution ne fut acceptée par la Convention que grâce à une suite de compromis: le président du pays sera élu pour un terme de quatre années, mais, par contre, le Congrès se réserve le droit de demander la destitution du président si celui-ci se montre incapable de remplir ses fonctions ou pour autres graves raisons.

Il y aura représentation proportionnelle à la Chambre des Représentants, mais chaque Etat sera représenté au Sénat par deux membres. L'esclavage ne sera pas aboli, mais la traite des noirs prendra fin au bout de l'année 1808. Il y eut encore d'autres compromis de ce genre.

LA RATIFICATION DE LA CONSTITUTION PAR LES ETATS:

Dès que la Constitution fut ratifiée par l'Assemblée constitutionnelle, on la soumit à l'approbation des Etats. Plusieurs grands hommes de l'époque, tels que Samuel Adams, Richard Henry Lee et Williams Paca, signataires de la Déclaration d'Indépendance, ne voulurent pas donner leur adhésion à la nouvelle forme de gouvernement proposée, parce que, disaient-ils, elle n'était pas assez démocratique. Après un long débat, la Constitution fut ratifiée par les deux-tiers des Etats. Elle devint en vigueur dans tout le pays le 21 juin 1788. La première session du premier Congrès s'ouvrit à New-York, au mois de septembre 1789. Les dix premiers a-

mendements furent soumis aux Etats et ratifiés par eux dans l'espace de deux ans. Voici ces amendements:

1.—Le Congrès ne pourra établir une religion d'Etat, ni défendre le libre exercice d'une religion, ni restreindre la liberté de la parole ou de la presse, ni le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser au gouvernement des pétitions pour le redressement de ses griefs.

2.—Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité d'un Etat libre, on ne touchera pas au droit qui appartient au peuple, de garder et de porter des armes.

3.—En temps de paix, nul soldat ne pourra être logé dans une maison sans le consentement du propriétaire; en temps de guerre, il ne pourra l'être que de la façon prévue par la loi.

4.—Le droit des citoyens d'être assurés en leurs personnes, maisons, papiers et effets contre les perquisitions et saisies sans motifs, ne pourra être violé; nul mandat ne pourra être délivré que sur cause probable et soutenue par serment ou affirmation, et il contiendra la description détaillée de l'endroit où devra se faire la perquisition, et des personnes appréhendées ou des objets à saisir.

5.—Personne ne sera tenu de répondre à l'accusation d'un crime capital ou autre crime infamant, qu'après la dénonciation ou la mise en accusation par un grand jury, sauf les cas qui pourraient se présenter au sein de la milice, lorsqu'elle est de service actif en temps de guerre ou de danger public; personne ne pourra être exposé par deux fois au risque de la vie ou de la mutilation pour le même crime; ni être forcé, en aucun cas criminel, à témoigner contre soi-même; ni perdre la vie, la liberté ou les biens sans un procès en due forme; nulle propriété privée ne pourra être prise pour l'usage public sans une juste compensation.

6.—Dans toute poursuite criminelle, l'accusé jouira du droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial pris dans l'Etat et le district où le crime aura été commis; il aura le droit d'être informé de la nature de l'accusation portée contre lui; d'être confronté avec les témoins à charge, et d'être assisté d'un conseil pour sa défense.

7.—Dans les procès de Common Law où l'objet du litige excéderait une valeur de 20 dollars, le jugement par jury sera également maintenu, et nul fait jugé par un jury ne pourra être réexaminé devant une cour des Etats-Unis, si ce n'est conformément aux règles de la common law.

8.—On ne pourra exiger de cautionnement excessif, ni imposer d'amendes excessives, ni infliger de châtimens cruels et inusités.

9.—L'énumération de certains droits dans la Constitution ne pourra être interprétée comme une dénegation ou un affaiblissement des autres droits que le peuple s'est réservés.

10.—Les pouvoirs qui ne sont pas délégués aux Etats-Unis par la Constitution, ni interdits par elle aux Etats, sont réservés aux divers Etats ou au peuple.

F.L.I.S.

AUX JEUNES

LA MESSE

On discutait dernièrement dans un cercle d'étude jacobite un problème important. Il s'agissait de connaître les déficiences religieuses d'un milieu paysan et on aurait jugé à propos de baser l'enquête sur deux questions principales: Pourquoi vas-tu à la messe? Et comment y assistes-tu?

Les jacobites avaient recueilli les faits. Au cercle d'étude on les jugeait en commun afin de tirer des conclusions pour la pratique. Tous les observateurs étaient d'accord pour affirmer que ces questions avaient provoqué chez certains jeunes gens une sorte d'étonnement suivi d'une minute de réflexion. Cette réaction s'expliquait facilement. On se demandait pour la première fois dans sa vie pourquoi on allait à la messe.

Les réponses obtenues dans cette enquête sont révélatrices et significatives. Voici en résumé celles qui nous intéressent. Nous allons à la messe le dimanche.

1.—Parce qu'elle est obligatoire sous peine de péché mortel;

2.—pour suivre la coutume et faire comme les autres;

3.—par piété pour remplir un devoir envers Dieu. Et à la deuxième question: nous assistons à la messe:

1.—en simples spectateurs.

2.—En récitant lentement et silencieusement notre chapelet.

3.—En suivant la messe de corps et d'esprit dans notre missel.

Ces faits recueillis dans la campagne par un groupe de jacobites ne nous permettent pas ici de tirer une conclusion générale, mais ils ne demeurent pas moins un point d'appui sur lequel nous nous basons pour prétendre que nous ne comprenons pas le vrai sens de la messe et que nous n'apprécions pas assez sa vraie valeur.

Nous sommes convaincus que si la messe du dimanche était libre, plusieurs « catholiques » resteraient chez eux confortablement couchés sur leur divanette en lisant un roman ou assis près du poêle en fumant leur pipe. En ce cas, le dimanche serait la journée du repos mais non celle du Seigneur.

Le temps est venu, croyons-nous, d'insister davantage sur le sens et les bienfaits de la Messe. L'influence de notre Congrès Eucharistique National y sera certainement pour beaucoup.

Autant que possible la messe doit être le début de notre journée et le centre de notre vie. Pourquoi? Parce qu'elle a une valeur infinie comme le Sacrifice du Calvaire dont elle est la représentation. En s'unissant au Célébrant, en offrant avec lui nos joies, nos épreuves, nos conquêtes, notre vie, nous accumulons un trésor de mérites et de grâces pour bien accomplir nos devoirs et agir en chrétiens.

Pour vivre et progresser la classe agricole a besoin de bras, d'hommes, afin de coloniser les terres neuves et afin de rester attachée à celles qui sont défrichées. Mais ce qu'il lui faut surtout et par-dessus tout, ce sont des cultivateurs chrétiens, catholiques et apôtres; des habitants qui savent apprécier les valeurs et qui cherchent d'abord le royaume de Dieu.

On objectera qu'un minimum d'aisance est requis pour pratiquer la vertu. C'est vrai, mais ce mini-

Aidons-nous en aidant notre Séminaire

La semaine du Séminaire

Nous aurons en notre ville à partir de dimanche, le 17, la semaine du Séminaire.

Les dévoués propagandistes, qui se sont occupés de l'oeuvre les années passées, visiteront donc toutes les familles de notre ville pendant la semaine qui vient.

AIDONS-NOUS EN AIDANT NOTRE SEMINAIRE!

Soyons généreux! Le Séminaire c'est l'oeuvre du bon Dieu chez-nous, puisqu'il nous donne des prêtres et des missionnaires.

Le Séminaire c'est l'oeuvre du progrès chez nous, puisque le degré d'instruction d'un peuple est le baromètre de son degré de civilisation. Le Séminaire donne l'instruction CLASSIQUE, COMMERCIALE, TECHNIQUE et AGRICOLE.

Des professionnels compétents, de saints prêtres, des hommes d'affaire avertis, des cultivateurs instruits et prospères puis des techniciens de choix, voilà ce qu'il nous faut! AIDONS NOTRE SEMINAIRE à nous les fournir.

Rimouski doit à sa réputation de donner chaque année la moyenne de \$2.00 par famille.

CONFERENCE SUR L'HISTOIRE NATURELLE AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES

Mercredi, à 3 heures, à l'Ecole Normale. Tout le personnel enseignant de Rimouski et des environs instantanément invité d'être présent.

... ET TOUT LE TREMBLEMENT

Ce n'est ni le jour ni le lendemain d'un grave événement qu'on en mesure la portée. J'ai fait cette remarque à propos du « tremblement de terre » du 11 juin dernier, dont beaucoup de gens se sont aperçus à Paris et dans le Nord de la France, sans se rendre compte de ce qui se passait.

Ils ont appris, le soir ou le lendemain, que le sol avait bougé. On leur a assuré que la terre s'était tassée à quelque vingt-cinq kilomètres au-dessous de nos pieds, dans la région de Gand. Ils ont d'abord dit:

— Ah! bon... C'est curieux.

Et ils ont pensé à autre chose: à leurs prochaines vacances ou à la façon dont ils se débrouilleraient pour voir le cortège du roi d'Angleterre.

Et puis les jours ont passé. Et, subitement, tout ce qui se produisait autour d'eux devient la conséquence de cette « secousse sismique » à laquelle ils n'avaient accordé qu'une faible importance.

Le vent a soufflé pendant quelques jours en tempête sur Paris et dans ses environs? Rien d'étonnant... avec ce tremblement de terre!

Il a fait relativement frais, pour un mois de juin, pendant une semaine? Que voulez-vous? un tremblement de terre amène toujours des troubles dans la température.

Jusque-là, l'explication, quoique tardive, est plausible; mais j'ai entendu beaucoup mieux:

— Je ne me sens pas bien, depuis une dizaine de jours, me disait une jeune femme. Je suis sensible aux tremblements de terre!

— Ma T.S.F. ne marche plus comme autrefois, m'a confié mon voisin. Je ne sais pas ce qu'elle a...

Chaque Paquet de 10¢ de PAPIER A MOUCHES WILSON

Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

Puis, après une seconde de réflexion:

— Ou plutôt si... je ne suis pas le seul à avoir observé ce phénomène. C'est le tremblement de terre.

— Ne vous étonnez pas, m'a raconté un sportif, si, l'autre dimanche, la France a été battue par l'Italie, pour la Coupe du monde...

— Mais, cher Monsieur, avez-vous remarqué que c'était le lendemain du tremblement de terre?

Moi, je veux bien. Et je n'ai discuté avec aucun de mes interlocuteurs. D'ailleurs, j'en entendrai bien d'autres, et je suis tout disposé à accueillir ces propos avec la sérénité qui convient. Mais c'est une observation qui n'en est pas moins curieuse à faire, et qui explique comment se créent les superstitions.

RIC.

(« RIC ET RAC »)

CULTURE SPECIALE

On a beaucoup parlé de notre tabac en ces derniers temps alors que le gouvernement de la province a pris des dispositions pour en augmenter et en perfectionner la culture dans les comtés où elle a déjà réussi, comme les comtés de Joliette et de Montcalm. Nous sommes de grands fumeurs, et il est logique que nous nous intéressions à cette culture, que nous faisons même du tabac une industrie nationale. La consommation du tabac au Canada est d'environ quarante millions de livres annuellement, soit 4.39 livres par tête. Pour sa part, la province de Québec produit, de toutes les provinces du Canada, assurément le plus fort pourcentage de la récolte totale canadienne: environ neuf millions de livres de tabac à cigares. Ce sont là quelques chiffres intéressants que nous fournissons, naguère, M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture.

Même en dehors des comtés tout spécialement producteurs, comme Joliette et Montcalm, n'y aurait-il pas lieu d'encourager et de perfectionner la culture du tabac? Avec les soins nécessaires, elle peut réussir partout. On peut, du moins, comme dans notre région, parvenir à satisfaire la consommation locale.

La culture du tabac dans notre province est devenue l'une des principales cultures spéciales et l'une des grandes sources de revenus pour ceux qui s'y livrent. Comme on le sait, plusieurs comtés se sont distingués et spécialisés dans la culture de la plante à Nicot. Ces comtés en tirent le plus fort de leurs revenus. Aussi, le ministère de l'Agriculture a-t-il voulu y apporter toute son attention en nommant des inspecteurs compétents qui visitent les champs des producteurs, les séchoirs coopératifs que le gouvernement a fait construire, et des experts qui sont chargés d'améliorer de plus en plus la qualité de nos différentes espèces de tabac, comme de développer de nouvelles variétés.

Aussi, depuis quelques années, notre tabac a-t-il dans une très grande mesure, sinon complètement, perdu la mauvaise réputation qu'il avait alors qu'on ne le connaissait que sous les noms humiliants de « vermine » ou de « vergine ». Qui fumait de la « vermine » était honni de tout son entourage. C'était réellement dans le temps l'herbe puante et sale, comme l'appelaient Jacques Ier au temps où dans toute l'Europe on faisait une guerre à mort à la plante du tabac, au point que sir Walter Raleigh, sous Jacques Ier, fut décapité pour en avoir introduit en Angleterre l'usage après y avoir introduit la pomme de terre.

En effet, autrefois, notre tabac était une « plante puante et sale » qui donnait lieu à toutes sortes de plaisanteries et de sarcasmes. Mais aujourd'hui, c'est avec notre tabac canadien que l'on fabrique les meilleurs cigares qui sont sur le marché et qui rivalisent avec le Havane, ce qui n'est pas peu dire, puisque ce dernier est, on le sait, « standardisé » comme le « nee plus ultra » de la feuille du plus dispendieux des « panetelas ».

Chez nous, on le sait depuis longtemps, le tabac était fort en usage chez les Indiens lorsqu'ils furent découverts par les Blancs qui ne le connaissaient pas encore. Mais en ce temps-là la plante était évidemment à l'état le plus sauvage. Il s'agissait, si on voulait la faire accepter, de l'améliorer, et les premiers essais dans ce sens furent faits sous l'intendant Hocquart, en 1694, à Beauport, près de Québec, et à Chambly. Ces essais réussirent plus ou moins et l'on ne récolta, en somme, pendant près de deux siècles, que tout simplement de la « vermine ». Ce fut en 1848 que débuta l'industrie de la culture améliorée du tabac sur une base commerciale. La bonne qualité cependant n'y était pas encore; c'était toujours l'« herbe puante et sale » de Jacques Ier. Mais il y a une vingtaine d'années, le gouvernement se mit à s'intéresser fortement à cette culture et à l'industrie qu'elle développait, et le résultat fut magnifique. On le constate maintenant tous les jours.

Henry DESCHAMPS.

VAGUE DE CHALEUR BIENTÔT!



REFRIGERATEUR Imperial WESTINGHOUSE

SOYEZ PRÊTE DÈS MAINTENANT

Vous rappelez-vous l'été dernier quand les vagues de chaleur prirent la province d'assaut? Des milliers de gens constatèrent que leur méthode de garder leurs aliments était malheureusement inadéquate. Les réfrigérateurs doublement-automatiques Westinghouse sortirent victorieux de cette lutte avec le soleil. C'est qu'ils avaient une ample réserve d'énergie pour les temps chauds, que le garde-manger était TOUJOURS à la température basse requise et qu'il y avait TOUJOURS quantité de cubes de

glace dans les moules, grâce au congélateur extra-rapide. Cette année, il y a une innovation: le garde-viandes qui conserve les viandes FRAICHES ET INTACTES. Pour assurer une protection complète aux aliments... pour épargner de l'argent... pour être sans inquiétude même aux temps les plus chauds, il n'y a qu'un réfrigérateur—le Westinghouse. Entrez voir les nouveaux modèles chez les marchands d'appareils Westinghouse... les prix vous surprendront. Il y a des modèles à compter de \$600.00. Conditions de paiement faciles, si désiré.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

Une source de pure satisfaction

La brise est plus fraîche et l'onde plus limpide... quand il y a de la Black Horse à bord! Saine et reconfortante... rafraîchissante comme les embruns du large... il n'est pas étonnant que la Black Horse soit la bière préférée des Canadiens.

Depuis cinq générations, cette bière fameuse est la favorite de ceux qui savent apprécier ce qu'il y a de mieux. Voyez comme elle est limpide, pétillante et différente dans le verre. Et dès la première gorgée, vous remarquerez sa saveur moelleuse. Elle favorise aussi la digestion. Vraiment, comme source de pure satisfaction, elle est sans rivale. C'est pourquoi...

La Black Horse est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille



SEPT JOURS, - - - SEPT NUITS

par Clément VAUTEL

Vois d'enfants

J'ai lu, ces jours-ci, un émouvant article d'Isabelle Sandy sur ce crime, le plus odieux de tous, qu'il n'y a aucune raison que nous appelions kidnapping, puisque nous pouvons dire, en bon français, « vol d'enfant ».

Constatons d'abord que ces raptus sont, Dieu merci, extrêmement rares, même en Amérique. En France, il n'y en a eu qu'un, à Marseille — les coupables n'étaient, d'ailleurs, pas marseillais — et sa victime a été heureusement retrouvée saine et sauve. Le temps n'est plus où les histoires plus ou moins vraies d'enfants volés par des « bohémien », des « saltimbanques » — c'est le sujet de Mignon et de tant d'autres récits — étaient tombées dans une sorte de banalité. Nous trouverions puerils — dans tous les sens du mot — ces mélodrames où Marie Laurent n'avait pas sa pareille pour s'écrier entre deux tremolos :

— On m'a volé mon enfant !

Non, ces crimes-là sont infiniment moins fréquents que jadis, mais un reportage intensif leur a donné un caractère si sensationnel — le monde entier a suivi avec angoisse les atroces péripéties du drame où périt le petit Lindbergh — que nous avons l'impression de vivre à une époque où on vole les enfants en série.

Je crois que là, précisément, est le péril, et voilà pourquoi je me permets de contredire Isabelle Sandy.

Afin d'empêcher de tels forfaits, elle conseille aux Américains et, par ricochet, à tout le monde, d'organiser des campagnes de presse, de faire appel à la « solidarité des mères », de créer un « comité dont l'action s'appuierait sur tous les groupements d'ordre moral ou confessionnel », de répandre des tracts...

Que ces tracts, continue Isabelle Sandy, jettent les banquettes des autobus, des trams, des metros, des cinémas ; qu'ils tombent du ciel, qu'ils réveillent les âmes, et le climat sera éré.

Climat dangereux, parce qu'il éveillera des vocations de voleurs, de voleuses d'enfants. Toute publicité faite au crime multiplie les crimes.

Pour protéger l'enfant contre le rapt, il faut :

- 1.—Une législation qui punisse implacablement et promptement les coupables (elle existe) ;
- 2.—Une seule publicité, celle qui est faite au châtiment ;
- 3.—Une plus grande prudence chez les mères.

Autour d'un film

Je suis allé voir Blanche-Neige et les sept nains, ce film qui marquera certainement une date dans l'histoire de la plus grande merveille — après la radio — de notre époque.

Je m'attendais à un chef-d'œuvre et n'ai pas été déçu. Mais le public, dans son ensemble, apprécie-t-il, goûte-t-il ce conte de fées en images dessinées par un moderne Gustave Doré ? J'ai entendu cette « réflexion » :

— C'est pour les enfants !

Tant de spectateurs, et de spectatrices, préfèrent à tout les scènes d'amour dans un décor qui représente un beau salon !

Pour ma part, je ferai deux critiques, d'ailleurs légères, et dont la première peut être repoussée par Walt Disney, puisqu'il s'agit du texte et que ce texte est traduit de l'anglais. Quelle médiocrité, quelle indigence !

L'autre observation est celle-ci : Blanche-Neige ne devrait pas être brune — d'autant que la « méchante reine » l'est aussi — mais blonde, très blonde, idéalement blonde, comme toutes les princesses persécutées. Peut-être Walt Disney s'est-il dit : « Il y a déjà trop de stations au cinéma ! »

N'importe, Blanche-Neige m'a séduit, emu, enchanté... Poin des films policiers, et des projections sur toile de comédies qui ne sont que du théâtre à deux dimensions !

Si Peau-d'Ane m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême. Mais Blanche-Neige, c'est plutôt Cendrillon.

Et, tout en suivant du regard la princesse dans la forêt où les animaux lui font fête, où les sept kobolds sont bientôt subjugués par le fluide de cette innocente Circé, je me disais :

— Ces êtres sont presque vivants, et ils ne vivent pas, ils n'existent pas... Les artistes de cinéma sont, sur l'écran, des fantômes, des ombres, mais on peut les voir ailleurs en chair et en os... Blanche-Neige est le fantôme d'un fantôme, l'illusion d'une illusion. Le dessin animé recule la limite qui semblait imposée à l'art : il se rapproche, avec ses personnages qui parlent, chantent, rient, pleurent, agissent, vivent et meurent, de la création divine...

Imaginez un amoureux, dans la salle, de Blanche-Neige — c'est-à-

dire de la plus immatérielle des femmes, de la plus lointaine des princesses... Il y a là, me semble-t-il, le sujet d'un conte, non pas de fées, mais fantastique à la manière d'Hoffmann.

Mieux vaut s'exprimer de Marlene Dietrich, de Greta Garbo ou de Mae West... Ce ne sont aussi, sur l'écran, que des illusions, mais il y a tout de même plus d'espoir.

Le beau Rudolf

Autre fantôme de cinéma, et celui-là, bien qu'il ne sorte pas de la boîte à couleurs de Walt Disney, n'est vraiment qu'une ombre à jamais fuyante, insaisissable : c'est Rudolf Valentino, qui vient de resusciter, en Amérique, sur l'écran.

Un audacieux businessman a racheté, pour quelques centaines de dollars, les films muets où parut « l'homme le plus aimé in the world » et il les fait projeter dans diverses salles de New-York et d'ailleurs : les femmes s'y précipitent, les jeunes pour voir Rudolf, les moins jeunes pour le revoir. Et le succès de ce don Juan pour l'art magique est plus grand que jamais. Dites encore que souvent les femmes varient...

Je l'ai vu, le fameux Rudolf, je l'ai vu de mes yeux vu ; j'ai même déjeuné avec lui — quelques mois avant sa mort — à Beaulieu, en compagnie de M. et Mme Letellier, de Sem, d'une danseuse de l'Opéra et de son mari, un financier, etc. C'était comme vous voyez, très bien... Seulement, je n'ai pas trouvé Rudolf si bien que ça : il avait l'air d'un de ces garçons bouchers ou épiciers que les petites bonnes trouvent irrésistibles quand ils leur demandent : « Et avec ça, mam'zelle ? » Originaires de Trieste, il baragouinait une sorte de sabir international, et, certes, le cinéma muet, seul, pouvait lui convenir. Comment expliquer l'engouement des femmes pour ce garçon ?

Il est vrai que le sex appeal est ce que nous appelons, jadis, le « je ne sais quoi ». Pour en juger, il faut être de la partie, comme me disait une ingénue, c'est-à-dire qu'il faut être du sexe dont les sens, et l'imaginaire, peuvent répondre au choc psycho-physiologique. Mais je crois que les adoratrices de Rudolf — et de tant d'autres grands séducteurs — sont, pour la plupart, des brebis de Panurge...

Clément VAUTEL.
(« GRINGOIRE », Paris).



Ecrire et non parler

par François MAURIAC.

C'est un signe de grâce que d'aimer la solitude. Non qu'il soit jamais profitable à l'homme d'être seul... Mais celui qui hérite la solitude, c'est justement parce qu'il ne s'y sent pas seul, et que Quelqu'un demeure avec lui.

Il est plus aisé de quitter la solitude que d'y revenir. D'une plongée dans le monde, notre âme remonte chargée de varechs, de coquilles vides et de sable. Le film de notre soirée se déroule devant nous qui n'y pouvons plus rien changer. Nous réentendons chaque parole qui nous a échappé et que nous ne pouvons plus reprendre. Notre amour-propre saigne.

Nous avons été blessés, irrités. Des répliques nous viennent maintenant, — trop tard ! — « J'aurais dû lui répondre... » songeons-nous.

Il faut attendre la fin de cette agitation, la dispersion des images, l'apaisement des nerfs. Si nous écoutons sages nous garderions le silence dans ces débats où chacun ne songe qu'à chercher des arguments au service de sa passion, détournée à son profit le sens des mots... Surtout lorsqu'on a la possibilité de défendre ses idées par la plume, à quoi bon parler ?

Nous nous moquons des femmes qui parlent avant de penser... Mais qui de nous n'est femme sur ce point ? Se faire dans le monde, s'exprimer dans la solitude ; ce devrait être notre loi. Le soir, dans la maison endormie, devant la page que la lampe couvre de sa lumière, nous interrogeons, avant d'écrire. Quelqu'un qui est là... ou plutôt nous l'écoutons, nous essayons de recueillir, d'exprimer en langage humain cette parole à la fois perceptible et insaisissable, dont nous ne pouvons rendre qu'un écho confus. Et même, le plus souvent, rien ne subsiste dans cette prose infirme de ce souffle qui nous a traversés.

Mais a-t-elle été écrite dans la paix et dans le silence. Elle n'est pas chargée, comme nos paroles du monde, de rage, de moquerie. C'est la respiration calme d'un esprit, si j'ose dire, que l'on y surprend, le recueillement de l'âme que la prière sépare du sommeil.

François MAURIAC.
(« TEMPS PRESENT », Paris).

BOUFFEES D'AIR DE FRANCE

Faits divers et bruits du monde

LES VISITES OFFICIELLES DES SOUVERAINS BRITANNIQUES EN FRANCE

On peut compter sur les doigts les visites officielles des souverains britanniques en France. Laissons l'après-guerre. Quand George V vint, l'armistice était trop proche et Paris pensait à ses morts.

Il faut remonter à 1903, pour retrouver l'écho de la première manifestation populaire de l'amitié franco-anglaise. Cette année-là, Edouard VII fut reçu par le président Loubet. C'était l'amorce de l'Entente cordiale et l'accueil de la capitale fut enthousiaste. Le souverain, par sa bonhomie, étouffa les murmures du dernier carré des mécontents. Il est vrai qu'il avait la manière. N'alla-t-il pas, après le gala traditionnel à l'Opéra, féliciter les artistes et les demoiselles du corps de ballet ? Cette simplicité toute démocratique enchantait. Et puis, le hasard voulut qu'un cheval anglais, John Bull, sur lequel la moitié de Paris avait parié, enlevât une course à Auteuil, pendant le séjour du roi. Ce fut du délire.

Edouard VII prit congé ravi. Son train spécial avait à peine quitté la gare qu'un orage terrible éclata. Mais les réjouissances publiques n'en furent pas moins suivies par une foule qui comprenait tout ce que la nouvelle entente apportait à la France.

Victoria et Louis-Philippe

1843 avait vu la visite de la reine Victoria. Avant elle et depuis l'histoire rencontre François Ier — Henri VIII, au camp du Drap d'or, en 1520, aucun monarque régnant n'avait foulé le sol de notre pays, en temps de paix.

Louis-Philippe, à l'invitation de qui la souveraine, alors âgée de vingt-trois ans, répondait gracieusement, était si heureux de l'entrevue que, monté sur le yacht Victoria-and-Albert, au large du Tréport, il ne put maîtriser sa joie. Prenant la reine, quelque peu interdite dans ses bras, il l'embarqua sur son bateau. On conte que les marins anglais rangés sur le pont se demandèrent un instant s'ils ne devaient pas aller délivrer leur souveraine.

Vive l'Angleterre !

C'est qu'entre les deux nations il y avait quelques malentendus. Aussi Victoria ne bougea-t-elle pas du château d'Eu où elle recevait l'hospitalité du roi des Français. D'exceptionnelles mesures avaient été prises. Tout, fort heureusement, se passa bien. Mais la jeune souveraine renonça à aller à Paris. Elle ne devait y venir que dix ans plus tard, en dépit de l'opposition de certains de ses conseillers. Un chroniqueur n'écrivait-il pas, en effet : « Waterloo peut-être arrangé, mais il n'est pas vengé... » L'accueil de Paris fut court et nuancé. C'est ainsi que le peuple cria : « Vive la Reine ! », mais jamais : Vive l'Angleterre !

Depuis, tous les usages se sont dissipés. La coopération franco-anglaise est aujourd'hui le gage de la paix européenne. Et c'est un Paris reconnaissant qui acclamera avec un élan joyeux l'Empire tout entier et ses loyaux souverains.

Prestige pas mort

Le prestige de la France et de l'Angleterre n'ont jamais été plus grands en Europe centrale — en Tchécoslovaquie et en Roumanie — tout particulièrement — qu'en ce moment. L'attitude résolue des deux gouvernements lors des récents événements a suscité les plus vifs espoirs : « Si l'influence des deux grandes démocraties continue à s'exercer comme aujourd'hui, dit-on à Prague et à Bucarest, la paix militaire et économique est assurée. » C'est l'avis de M. Krofuta comme celui du roi Carol.

M. Chamberlain le sait bien. Aussi est-il décidé plus que jamais à continuer une politique de solidarité qui a porté ses fruits. (« VENDEMIARE », Paris).

L'origine du jeu d'échecs

Selon une légende arabe, l'invention des échecs serait due à un bramin, chargé de l'instruction d'un jeune souverain, et qui aurait imaginé ce jeu pour montrer que le roi — figuré par la pièce la plus importante — ne peut rien sans l'aide de ses sujets. Enchanté de ce nouveau jeu, le roi offrit au bramin la récompense qu'il voudrait. Celui-ci demanda simplement : « Un grain de blé sur la première

LE MEPRIS DE LA VIE

Jamais la guerre n'a eu un très haut respect pour la vie humaine, puisque son « efficacité » est liée à la destruction de la vie. Mais, jusqu'à ces jours derniers, nous pensions, vous et moi, qu'il y avait, même dans le jeu de la guerre, un certain nombre de choses entendues ou sous-entendues : par exemple, on ne détruit pas les hôpitaux, on ne mitraille pas les convois de blessés, on ne bombarde pas les « villes ouvertes », c'est-à-dire les villes qui ne constituent pas un « objectif militaire » et où les victimes seraient nécessairement des « civils ». Or il paraît, bonnes gens, que nous n'y entendons rien et que ces « règles du jeu » n'ont aucune valeur : en Chine et en Espagne, les ambulances sont bombardées, les « populations civiles » sont détruites comme vermine. Pendant que les « combattants » se font pilonner par l'artillerie, les « non-combattants », femmes et enfants au premier rang, sont soumis méthodiquement à l'épreuve des bombardements aériens — et cette épreuve est toujours concluante puisque l'on ramasse les cadavres par centaines. Si vous appelez cela un « assassinat » qui n'a plus rien à voir avec la guerre, c'est que vous êtes mal renseignés sur les exigences de la « guerre totale » — laquelle ne respecte rien, pas plus la vie des femmes et des enfants de Canton ou de Granollers que les trésors d'art de Guernica. Vous pensez alors qu'il ne vous reste qu'à « flétrir les assassins » et à « élever la protestation de votre conscience » ? Oui, mais il faut aussi comprendre. Et il faudrait aussi agir.

Il faut comprendre que la technique de la guerre est un aspect de la civilisation qui nous régit. On dit parfois que nous sommes à l'âge de la machine et que ce « mécanisme scientifique » a multiplié presque à l'infini la puissance de l'homme. On dirait tout aussi bien que ce même mécanisme a mis entre nos mains des forces que nous ne sommes plus capables de contrôler et de maîtriser : des machines perfectionnées multiplient à l'infini notre puissance de fabrication des rivets et des automobiles — et aussi des tanks, des canons et des bombes. Ces engins perfectionnés multiplient également à l'infini la puissance de destruction dont dispose celui qui fait la guerre : il n'est plus maître de limiter les dégâts et, une fois le branle donné aux « moyens de guerre », il faut accepter toutes les conséquences. On se doute bien que la vie humaine ne pèse pas lourd dans ce déchaînement de violence scientifique.

Mais, dira-t-on, on peut ne pas donner l'ordre de bombarder les villes ouvertes, on peut « refouler le démon guerrier dans son secteur strictement militaire » ?... Ce n'est pas évident. Car il y a une logique de l'horreur guerrière. La violence veut parvenir à ses fins par les voies les plus courtes et les moins coûteuses : le « matériel » coûte cher et plus vite on aura atteint les « buts de guerre », mieux ce sera. Le terrorisme est exigé par la technique de la guerre moderne : le terrorisme n'est pas autre chose que la « guerre totale » ; rien ne lui est sacré, rien ne lui est défendu.

Il y a plusieurs années déjà, le Maréchal Pétain, dans son discours de réception à l'Académie Française, montrait que la guerre moderne tendait à la destruction totale d'une nation, non à la défaite d'une armée. Le Maréchal ne présentait pas cette observation comme un progrès de la civilisation... Il y a quelques jours, un autre académicien — dont l'élection a fait couler beaucoup d'encre — méditant sur la guerre totale, refusait, lui, de « s'hypnotiser sur quelques détails d'ailleurs pénibles et douloureux » du terrorisme guerrier.

Le terrorisme a donc, dans la pensée d'au moins un Français, une justification militaire : en temps de guerre, il n'y a plus de villes ou-

vertes, ni de femmes, ni d'enfants, il n'y a que des « ennemis » qu'il faut réduire par tous les moyens.

Nous voulons bien comprendre l'affreuse dialectique de la guerre totale. Nous savons même qu'il n'y a nul moyen de droit de s'y opposer, puisqu'il n'y a pas de droit international positif, c'est-à-dire assorti de sanctions : la doctrine de la guerre totale aura toujours plus d'autorité que l'antique « droit des gens ». Mais on ne nous fera pas dire qu'il n'y a nulle impiété à en prendre son parti : il est impie de n'avoir aucun respect pour la vie humaine. Et l'immense mal est au contraire ce mépris de la vie et la fureur de destruction que la guerre totale voudrait faire passer pour des vertus.

Il ne faut donc pas se borner à se raidir dans une haute indignation, ni à savourer l'amertume d'une civilisation déçue. Il faudrait agir pour la haine de la guerre totale recule.

Il convient de signaler ici que quelques Français y pensent : le dictionnaire du numéro de juin de la revue Politique suggère que l'opinion internationale soit alertée sur les périls que font courir à la civilisation les axiomes de la guerre totale :

« Une association internationale réunissant, sous l'égide de toutes les autorités morales, sans aucune distinction de croyances, d'opinions ou de partis, ceux qui seraient décidés à payer de leur personne pour la lutte contre le terrorisme aérien, ne serait-elle pas — mesure de rassembler à la fois les moyens matériels et le personnel nécessaires ? »

Pour notre part, nous le croyons. Et nous souhaiterions que ce fut de France que partît une telle initiative, qu'en France fut fondée une telle chevalerie, que la France reprît sa vocation de croisade. Tous les projets pour la constitution d'une force internationale ont échoué contre les difficultés de réalisation qui tenaient pour la plus large part aux résistances des Etats participants. On voit aujourd'hui à quelles désastres conséquences cet échec a conduit l'organisation internationale et l'orgueil en est résulté pour la paix. Dans l'état présent de l'opinion dans le monde, en face des périls proches dont tous se savent mena-

case de l'échiquier, deux sur la deuxième, quatre sur la troisième, et ainsi de suite, toujours en doublant jusqu'à la soixante-quatrième case... Sans réfléchir, le roi s'écria : « Accordé ! » Mais le bramin, qui entendait par là apprendre à son élève ce qu'était une progression géométrique, lui montra par le calcul que cela représentait exactement au total 18.446.744.073.709.551.615 grains de blé, quantité que l'on ne saurait obtenir qu'en ensemençant soixante-seize fois tous les continents de la terre ! (« MARIANNE »)

cés, il apparaît comme une pensée hardie mais non irréalisable de recourir à l'initiative spontanée des cœurs restés humains, au sens du dévouement et du sacrifice, sans lequel la civilisation ne se sauverait pas, pour faire que la barbarie ne soit pas encouragée par la certitude de l'impunité, et les faibles inévitablement livrés au massacre.

« C'est de l'initiative privée qu'est sortie la Croix-Rouge. Nous avons à faire face aujourd'hui à des formes de plus en plus affreuses de la guerre : il est encore plus nécessaire aujourd'hui qu'hier que, dans le monde entier, les hommes de bonne volonté s'associent pour la défense des innocents. »

Si les vertus de l'antique chevalerie française ne sont pas abolies, voici l'heure de les réveiller et de les mettre à l'épreuve. Amis de Temps Présent, qu'en pensez-vous ?

Marc SCHERER.
(« TEMPS PRESENT », Paris).

HIER ET AUJOURD'HUI

Les débuts d'Yvette Guilbert.

Muse, championne et doyenne de la belle chanson de France qu'elle a toujours défendue avec tant de foi et de crânerie, Yvette Guilbert vient de fêter ses cinquante années de luttes et de succès. Elle mérite le grand hommage qui lui a été rendu mardi soir à la salle Fleyel. Mais que de persévérance il lui fallut pour introduire un peu d'esprit montmartrois au café-concert, pour oser coûte que coûte y chanter autre chose que les niaiseries dont on abreuvait jusque-là le public populaire !... Elle eut du mal à se faire comprendre et à imposer ce genre nouveau issu du Chat noir, qui révolutionnait les vieilles routines : elle fut débrinée, attaquée, sifflée, n'importe ! elle s'obstina, et elle réussit parce que son courage était à la hauteur de son intelligence...

A seize ans, elle avait été mannequin à 75 francs par mois, chez Hentzenart, couturier rue du Quatre-Septembre, puis vendeuse au Printemps. Bientôt, grâce à l'appui du « père Zidler », directeur de l'Hippodrome, qui avait voulu l'embaucher comme écuycr, elle réussit à entrer au théâtre. Son premier essai eut lieu aux Bouffes du Nord, dans le drame d'Alexandre Dumas, La Reine Margot ; elle joua ensuite à Cluny, aux Nouveautés du boulevard des Italiens, aux Variétés, où le grand comique Baron lui témoignait de l'amitié et où Meilhac la remarqua aux côtés de Judic et de Réjane. Mais ce n'était encore, hélas ! ni la gloire ni la fortune. Alors, lasse de végéter, Yvette, qui avait la voix juste, une excellente diction et le goût des chansons, résolut de tenter sa chance au « Café-Conc » : on y était mieux payé qu'au théâtre...

Elle eut la joie de trouver un bon engagement à l'Edorado, où elle débuta vers la fin de 1889 aux appointements de six cents francs par mois, ce qui était magnifique pour l'époque. « Un grand silence accueillit mon entrée, raconte-t-elle dans ses Mémoires. Je commençai, et le public m'écoula... sans applaudir ; dans le même silence, je commençai une seconde chanson ; je sortis de scène sans un pauvre petit bravo... Je défaillais... »

Je sentis à cette minute que tous mes pauvres rêves étaient brisés... Je remonta dans ma loge si atrocement désolée que je n'entendis pas une énorme chanteuse (Jeanne Bloch) crier : « C'est maigre comme deux Anglais, et ça voudrait entre comique ! » Tout alla de la même lugubre façon pendant deux semaines. Je chantaient devant l'indifférence générale ; alors on me mit au programme à huit heures. Je commençai le spectacle, personne n'était dans la salle !... Mais j'acceptais tout, car ma vie et celle de ma mère en dépendaient... Cependant, au bout d'un mois, elle n'y tint plus et quitta l'Eldorado pour l'Eden-Concert.

C'est là qu'elle se composa cette silhouette légendaire qui fut un des éléments de sa célébrité : robe vert pâle toute plate, sans un bijou, une rose à la ceinture et des gants noirs montant jusqu'aux biceps... On applaudissait maintenant ses chansons signées Xanrof : Le Fiacre, Les Quat'z'Etudiants, L'Hôtel du numéro 3... et Sarcey écrivait dans Le Temps : « Elle est quelque chose... Je ne saurais pas étonner qu'un jour elle devint à la mode. » Ce fut bientôt chose faite.

Le 5 octobre 1892, elle débuta au Concert Parisien, rue de l'Echiquier, à cent francs par soirée. Un mois plus tard, la Scala lui en offrit quatre cents. Yvette obtint désormais tout ce qu'elle voulait.

Le bi-centenaire de

l'« abbé » Delille.

La littérature et l'Académie négligeront peut-être de célébrer le bi-centenaire de l'abbé Jacques Delille, né à Aigueperse, en Auvergne, le 22 juin 1738 ; mais Ric et Rac ne l'oublieront pas. Auteur de poèmes fameux : L'Imagination, L'Homme des champs, La Pitié, traducteur en vers des Géorgiques et de l'Enéide de Virgile, du Paradis perdu de Milton, etc., ce pauvre Delille, aujourd'hui relégué pour ainsi dire « à la gare », eut de son vivant une immense renommée littéraire qui lui valut l'honneur exceptionnel d'être élu deux fois à l'Académie française !... Sa première élection avait été repoussée, en 1772, par Louis XV, qui trouvait ses œuvres et sa conduite « répréhensibles » ; mais on s'empressa de lui offrir le fauteuil vacant de La Fontaine en 1774, dès que le roi fut mort. Titulaire d'une chaire de poésie au Collège de France, il devint aveugle sur ses vieux jours — ce fut le seul chagrin de son heureuse existence — et s'éteignit en pleine gloire le 1er mai 1813.

La charmante Elisabeth Vigée-Lebrun, qui avait bien connu ce curieux homme, le peint en ces termes : « Jacques Delille n'a été toute sa vie qu'un enfant, le plus aimable, le meilleur et le plus spirituel enfant qu'on puisse voir. On l'appelait chose légère, car nul homme plus que lui n'effleurait la vie sans s'attacher fortement à quoi que ce soit... Il a passé sa vie dans la haute société dont il faisait le plus brillant ornement. Non seulement il disait ses vers de façon ravissante ; mais son esprit si fin, sa gaieté si naturelle, donnaient à sa conversation un charme indicible. Personne ne contait comme lui ; il faisait les délices de tous les cercles par mille anecdotes sans jamais y mêler le fiel ou la satire ; aussi peut-on dire que tout le monde de l'almaït, comme on peut dire aussi qu'il aimait tout le monde... »

Delille avait des traits de bonhomie qui rappelaient beaucoup La Fontaine. Un soir qu'il soupait chez les Vigée-Lebrun, rue de Cléry, on s'inquiétait pour lui de l'heure tardive et du danger des mauvaises rencontres.

— Oh ! mais, s'écria-t-il naïvement, j'ai apporté mon bonnet de nuit !

Sa vogue était si prodigieuse que les éditeurs s'arrachaient ses vers et les lui payaient jusqu'à six francs pièce. Alors sa femme (car délé de ses vœux il s'était marié) s'enferma à clef dans son cabinet quand elle avait besoin d'argent et lui disait impérieusement :

— Je n'ai plus rien à me mettre... Fais-moi trente écus de six livres pour ce soir, il faut que je m'achète un petit manteau et que je paye le boucher.

Et Delille, résigné, « pondait » les trente vers.

FRANCHEVILLE.
(« RIC ET RAC », Paris).

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE



C'EST RAFRAÎCHISSANT !

Sous le soleil d'été,
Quand on a soif et chaud,
La bonne vieille DOW ne connaît
pas d'égalé...
Il suffit d'y goûter
Pour admettre aussitôt
Qu'elle vous rafraîchit, désaltère et
regale.



L'opinion d'un diplomate

PRAGUE, PLAQUE TOURNANTE
DE LA QUESTION D'ORIENT ?

Une interview de M. Georges Picot, ambassadeur de France.

— Vous me posez la question d'Orient ?

« Parce que von Papen ne va pas à Ankara, cela ne signifie pas que l'Allemagne porte un intérêt moindre au Drang nach Osten. Mais il n'y a plus aujourd'hui de question d'Orient, sous la forme où nous l'avons connue autrefois. Elle dépend d'une manière absolue du problème général européen, et c'est à Prague, et maintenant, qu'une solution lui sera donnée. »

« La Tchécoslovaquie, selon que la France et l'Angleterre continueront de la soutenir ou non, c'est l'Europe sauvée, ou c'est la marche à Sedan, parce que c'est tout de suite et sous nos yeux que se joue le jeu définitif, ce dont il faut bien que chacun se rende compte, car, après, nous n'aurions plus personne avec nous, parce que personne, de Prague à Ankara, n'aurait plus foi en nous. »

« Si l'Angleterre et nous, nous abandonnions la Tchécoslovaquie, nous aurions ainsi livré toutes les petites puissances, y compris la Turquie, après quoi les Allemands feraient jusqu'au Golfe Persique ce qu'ils voudraient. »

« Les Orientaux ne s'y trompent pas, et notamment Kemal Atatürk, qui sont beaucoup plus réalistes que la plupart de nos hommes d'Etat d'Occident, et ils ne tiendront compte que des faits, et de la situation que nous aurons créée, avec l'Angleterre. »

« Or la poussée vers l'Orient, c'est pour l'Allemagne, la main mise sur le blé hongrois, sur les charbons de Silésie, le pétrole roumain, les minerais yougoslaves ; et c'est la guerre, parce que, lorsqu'on aura donné ainsi à l'Allemagne tout ce qui lui manque aujourd'hui pour la faire, elle le fera. »

— Mais, la veut-elle ?

« On ne veut jamais faire la guerre. On veut obtenir certains résultats au moindre prix. »

— Et ces résultats ?

« L'hégémonie. Ne croyez pas que l'Allemagne renonce jamais d'elle-même à cette ambition. Elle n'y renoncera que devant une force colossale franco-anglaise. »

« Quant à l'Orient, je le répète parce qu'il faut le répéter, selon que nous, nous abandonnerons ou non, l'Orient s'abandonnera ou sera, et tiendra, avec nous. Toutes les petites puissances de l'Europe danubienne et balkanique considéreront que la partie est jouée si nous lâchons la Tchécoslovaquie. »

— Certaines d'entre elles ne l'envisagent-elles pas déjà ainsi ?

« Non, mais elles craignent une telle éventualité, car ces peuples se rendent compte que l'hégémonie allemande c'est leur fin. Ils ont, en effet, la vaillance, mais rien de ce qu'il faut pour résister à l'organisation allemande. La Bulgarie, qui l'a éprouvée pendant la guerre, se rend compte à quel point elle a été annihilée par l'intervention allemande. Elle a été vidée de toute son essence nutritive au profit des Allemands. Les Bulgares mouraient de faim... »

« Voilà pourquoi l'heure était venue pour la France et l'Angleterre de changer de ton avec l'Allemagne, et de lui parler ferme, avec cette autorité qui ne se demande pas, mais qui se prend, comme a dit M. Jeanneney, et que, dès les premières phrases, l'interlocuteur doit sentir. »

— Croyez-vous que l'Allemagne aille jusqu'à faire la guerre pour la Tchécoslovaquie ?

« Je ne le crois pas, car les Allemands ne peuvent guère plus la faire aujourd'hui qu'au 7 mars 1938. »

« C'est l'erreur du 7 mars d'avoir cédé, alors que de l'autre côté du Rhin, les généraux allemands, à l'unanimité, faisaient savoir à M. Hitler qu'ils déconseillaient l'occupation de la rive gauche du Rhin parce que, si la France mobilisait, disaient-ils, l'Allemagne se verrait obligée, raisonnablement, de retirer ses troupes, ce qui équivalait à une défaite. »

« Peut-être, leur répondit M. Hitler, mais la France ne mobilisera pas. » Car M. Hitler était renseigné par ses agents de France, comme il le fut lors de l'Anschluss. »

« Si les hommes d'Etat français et anglais, instruits d'ailleurs par ces précédents, sont pénétrés de cette vérité que le sort de l'Orient, comme celui de l'Europe, se joue aujourd'hui à Prague, ils montreront qu'ils sont fermement unis à la Tchécoslovaquie et à l'U.R.S.S. Alors l'Allemagne comprendra, et n'insistera pas. Alors tous les peuples qui étaient opprimés avant 1914 et que nous avons libérés par nos armes se grouperont fermement autour de l'entente franco-anglaise pour défendre leur vie. Ainsi l'Europe et l'Orient seront sauvés, et la paix. »

— Une chose m'a étonné, ajoute,

après un silence, mon éminent interlocuteur, c'est de voir l'état de crainte des hommes réfléchis, en Allemagne, industriels ou banquiers, devant le succès autrichien. « Pourquoi cette crainte ? » ai-je demandé à un grand industriel. »

« Toutes les affaires, me répondit-il, qui se sont écroulées en Allemagne depuis 1919 avaient commencé dans un immense succès. Deux ou trois fois, l'affaire avait été bien étudiée, et le succès la couronnait. Une quatrième affaire était moins étudiée ; on en confiait la préparation à des secrétaires. A la cinquième... Stinnes perdit trois cents millions. »

« Nous en sommes au quatrième dossier. Gonflés de joie et d'orgueil, on en est au « Dieu est avec nous... Nous ne nous trompons jamais ». Et cela coûte très cher. »

Ainsi me parla M. Georges-Picot. Qui connaît mieux que lui la politique extérieure de ces pays ? M. Georges-Picot, qui fut notre premier Haut-Commissaire en Syrie, qui partit, choisi par Berthelot, presque sans hommes et sans crédits, organiser ce pays maîné, avant d'être, en 1920, chargé de mission diplomatique en Turquie et de devenir ministre de France en Bulgarie, pendant la période révolutionnaire que traversait cet Etat, puis, ambassadeur, n'avait-il pas, dès la guerre, comme conseiller spécial à l'ambassade de France à Londres, pris la part la plus active à la préparation du statut des futurs Etats du Levant ?

« J'aime, dit cet élève de Paul Jambon, servir pendant les périodes révolutionnaires, les états troubles et graves où un retard de vingt-quatre heures peut tout compromettre, où un ambassadeur doit oublier ses galons et son ambassade pour n'être vraiment plus qu'un homme, mais l'être au sens que Kipling donne à ce mot, prêt à sacrifier toute situation personnelle plutôt que de ne pas prendre de décision sur l'heure, quitte à mettre, s'il le faut, son pays devant un fait accompli. C'est ainsi que Paul Jambon concevait son métier de diplomate, son métier d'homme, et que, ayant pris les relations franco-allemandes après Fachoda, il ne quitta sa tâche qu'après les avoir menées au point où trois millions et demi de combattants britanniques défendaient la France sur son propre sol. »

Il dit encore : « Mais la première qualité d'un diplomate est le silence. Je n'ai encore jamais donné d'interview. »

Mais moi : « Si le devoir est de parler, la presse peut être bien utile, si c'est servir de parler... » Haute stature svelte, long visage couleur de brique, yeux bleus et cheveux d'argent, tel est l'homme d'action et d'énergie française qui m'a donné sa première interview, l'ambassadeur de France dont j'ai noté les paroles en ce jour de mai 1938 : « Il faut que la France et l'Angleterre agissent, agissent tout de suite car c'est aujourd'hui, et à Prague, que les jeux seront faits. »

Georges SCHENEBERGER
(« MARIANNE », Paris)

Les plus grands cirques
du monde.

Ce sont les Etats-Unis, bien entendu, qui s'imposent en tête avec le « Ringling Bros and Barnum and Bailey Combined Circuses », qui comporte un cirque principal et cinq autres secondaires. Il ne faut pas moins de 225 wagons de 25 mètres de long pour transporter personnel, matériel et ménageries. Vient ensuite l'Allemagne, avec le cirque Hans Stoch Sarrazani et l'hippodrome Charles Krone, établissements colossaux. Si la France ne peut leur comparer les plus importants de ses chapiteaux ambulants, Paris est en revanche la seule capitale possédant deux cirques stables de premier ordre : Médrano et le Cirque d'Hiver. »

(« MARIANNE », Paris)

Dans son testament politique M. Bennett a distribué un million de bons conseils.

Reprenons nos luttes insecticides.

Un grand amour sait vivre presque sans aliment.



Améliorez votre personnalité, grâce à la Gomme Wrigley's. Gardez vos dents blanches et votre haleine douce, en faisant un usage quotidien de la Gomme Wrigley's — comme le font des millions de gens. Les enfants aiment aussi le goût délicieux et rafraîchissant de Wrigley's Doublemint. Emportez-en chez vous aujourd'hui.

BOUFFEES D'AIR DE
FRANCE

Faits divers et Bruits du monde

Le jubilé du roi de Suède

GUSTAVE V, ALERTE
OCTOGENAIRE

Par Louis-Charles ROYER

Stockholm, juin 1938.

— Pas de chambre !

— Désolé, monsieur, nous n'avons plus rien.

— Tout, ici, a été retenu depuis deux mois.

— Rien !

— Rien ! ! !

J'ai fait tous les hôtels de Stockholm : les places, les « première classe », les autres ; jusqu'à ceux, très modestes mais très propres, des faubourgs. La même réponse partout : rien de libre.

La ville, qui compte environ, quatre cent cinquante mille habitants, en aura huit cent mille pendant les fêtes du jubilé du roi Gustave V, lequel, comme on sait, a doublé, le 16 juin, le cap de sa quatre-vingtième année.

Béni soit le négociant suédois, ami d'un ami, qui me découvrit, enfin, un lit-divan dans un pensionnat.

Ce n'est pas un pensionnat de jeunes filles, rassurez-vous ; mais une austère pension de famille dont les hôtes pourraient, à peu près, eux aussi, fêter leur jubilé.

Soir du 15 juin.

Les avenues, les places, les boulevards, les canaux sont hérissés de mâts où flotte le drapeau national : une croix d'or sur champs d'azur.

Il n'y a pas une boutique, pas le plus modeste éventaire de marchand de tabac ou de journaux, sans le portrait du roi. Certaines devantures de magasins de nouveautés n'ont même, à l'étalage, que des photos de Gustave V : en officier, en yachtman, en joueur de tennis, en pêcheur de truites.

Rues en liesse. Une joie qui ne s'exteriorise pas par des rires, par des cris, mais qui se lit dans tous les regards.

Les yeux clairs des Suédois ont la sérénité, presque la candeur de ceux des enfants. Ils irradiant, cette nuit — où il fait encore jour : nous sommes à la saison des nuits blanches — une allégresse confiante, orgueilleuse.

On dirait que tous les habitants de ce pays riche et prospère — pas un seul mendiant à voir dans la ville, en ce soir de fête — sentent aujourd'hui, particulièrement, leur patrie bénie par la Providence en la personne de leur roi, resté solide, alerte, plein de santé — comme eux — malgré les ans.

Des autos passent, lentement, montrant, derrière leurs vitres, des dames en robes de cour à manches ballons, et des uniformes.

Mon Dieu, que d'uniformes ! Ce ne sont que chapeaux à plumet, bicornes dorés, dolmans barrés de brandebourgs, épées, aiguillettes et décorations !

— Tout le monde ici, me dit un confrère français qui vit à Stockholm depuis des années, tout le monde a droit à l'uniforme. Même le dentiste du roi.

La foule, elle aussi, est en costume d'apparat. D'abord, celle venue des provinces les plus reculées : paysans de deux mètres de haut, en culotte courte et gilet brodé ; filles coiffant d'un bonnet de dentelles leurs cheveux couleur de seigle, le corsage bien garni d'un fichu croisé, en jupes rouges et amples et qui laissent voir, sous leurs tabliers verts, depuis le genou, leurs superbes jambes fuselées.

Puis les habitants de Stockholm, tous en vêtements neufs, confortables. Les hommes en « melon ». Impossible à un étranger de différencier les ouvriers des bourgeois.

Tout ce peuple, en majorité socialiste, s'écarte respectueusement, gracieusement, gentiment, devant les voitures qui s'acheminent vers le château royal. Et les dignitaires qui les occupent — ils vont entendre, à minuit, le discours du prince héritier — sourient sans aucune morgue, sans cet air distant que prennent nos personnages consulaires en représentation officielle. Midi, le 16 juin.

Vingt et un coups de canon. Les batteries de Skeppsholmen saluent l'anniversaire du roi.

Et voilà S. M. Gustave V qui sort de son château en serrant des mains, à la bonne franquette, à droite et à gauche.

De la porte du palais royal au quel où il s'embarquera, sur un esquif à rames, pour traverser le lac qui le sépare de l'hôtel de ville, savez-vous ce qu'il y a comme service d'ordre, comme gardiens de sa personne ? Une haie d'enfants. Rien que des écoliers de six à douze ans armés d'un petit drapeau.

Pas un soldat, pas d'autres policiers que, tous les cinquante mètres, un agent souriant qui s'efforce de maintenir à l'alignement tant de piétons impatients.

J'ai pu, sans forcer une consigne, en ne montrant ma carte de presse qu'une fois — à cinq cents mètres de là — m'approcher jusqu'au bord même de l'embarcadere. Le roi est passé à deux mètres de moi. Il n'y avait, entre nous, qu'un opérateur de cinéma.

Il pleut. La barque royale comporte une sorte de cabine à festons et à astragales, comme certaines gondoles vénitienes. Le roi n'en profite pas. Il reste debout, à l'arrière, sous la pluie.

Le bateau s'éloigne peu à peu. Aux « hurrahs ! » qui s'élèvent de la rive, Gustave V répond de la main par de familiers saluts.

Puis, lorsque la barque est trop loin, qu'il pense qu'on ne verrait plus sa main, le bon roi tire son mouchoir m'a mis les larmes aux yeux, comme un père qui dit au revoir à sa famille.

C'est peut-être idiot, mais ce mouchoir m'a mis les larmes aux yeux.

Cette impression que Gustave V était, lui aussi, considéré par son peuple comme un père, je l'ai eue, de nouveau, l'après-midi, au stade. Le roi devait y arriver à 15 heures. Mais, deux heures auparavant, il n'y avait plus une stalle de libre dans les gradins de la vaste enceinte.

Sur la pelouse, où se disputent d'habitude les épreuves athlétiques, vinrent se grouper, en bataillons serrés, des délégations, des sociétés, des représentants de toutes les provinces, l'Armée du salut suédoise, les corporations, les scouts... que sais-je ? Ils étaient une armée.

— Nous avons dû filtrer, continuer, refuser, nous disputer, me dit un fonctionnaire. Sans ça, tout Stockholm, tout ce qu'il y a de valide en Suède serait venu défiler devant le roi.

Un beau peuple, grand, calme et fort, fait pour vivre longtemps, sans devenir vieux, comme son souverain.

Inlassable, pendant toute l'heure que durera le défilé, les musiciens, noir et or, de la garde, ne cesseront de jouer. Ils ont du souffle !

Puis c'est l'hymne national. Vingt mille corps dressés, larges et hauts, vingt mille bouches qui chantent d'une voix puissante, un peu grave, avec une lenteur et une ferveur de cantique.

Le roi fait le tour du stade dans un landeau attelé à la daumont. Il a un bébé sur les genoux : la fille de son petit-fils.

On les acclame, elle et lui, sans arrêt, frénétiquement. Je me trompais : Gustave V n'est pas le père de son peuple, c'est le grand-père.

Deux heures après, dans une prairie vallonnée de la banlieue de Stockholm, le roi a passé la revue de ses troupes, à cheval et au galop.

N'oublions pas que les fêtes durent depuis la veille, qu'il y a eu soirée au château, des discours à minuit et toute la journée, et que ce biseau a...

Mais non. Il a quatre fois vingt ans !

Louis-Charles ROYER.
(« GRINGOIRE », Paris)

LE GRAND-PERE

La caricature et les chansonniers vont-ils s'exercer sur le voyage de S. M. Majestés George VI et Elisabeth, comme firent leurs aînés sur les précédentes visites des souverains anglais ? Le voyage du roi George V, en 1914, comme celui de la reine Victoria en 1855, donnèrent lieu à une abondante littérature de circonstance ; mais aucun souverain n'excita davantage la verve de nos humoristes que celle d'Edouard VII en mai 1903. Il y eut une vingtaine de chansons pour saluer son passage.

Prince de Galles, celui qui devait devenir Edouard VII, avait abondamment fréquenté les « boîtes » parisiennes. C'est ce qui inspira au dessinateur B. Moloch, dans La Chronique Amusante, une composition où l'on voyait le roi d'Angleterre faire ses adieux au président Loubet, et lui glisser au moment du départ : « Monsieur le Président, quand je reviendrai, je vous ferai visiter quelques petits coins de Paris que vous ne soupçonneriez même pas... »

régulièrement et sans rougeurs, employez de la poudre rose clair. Vous verrez comme cela fait jeune et frais sur votre fond de teint « chocolat » naturel.

Si vous avez les doigts courts et un peu gros, mettez une laque à ongles rose pâle, cela allonge et affine les mains, tandis qu'une laque rouge foncé les fait paraître encore plus courtes.

Si vous avez atteint l'âge qu'on n'avoue plus, n'essayez pas d'attirer les regards par un maquillage exagéré qui « accuse » les années. Essayez plutôt de retenir les regards par une mine soignée, un maquillage discret, une expression sereine et harmonieuse qui « excuse » les années.

Henriette VERMOND
(« MARIANNE », Paris)

PETITES RUSES DE BEAUTE

Si un jour vous avez le teint gris et les yeux fatigués, n'exagérez pas votre maquillage pour atténuer cette vilaine mine. Le rouge gras sur vos joues ne tiendra pas ou, après quelques minutes, il foncera de plusieurs tons, si bien que vous aurez l'air congestionné. Faites-vous au contraire une « pâleur intéressante », une « beauté attendrissante ». Une crème de beauté liquide, de la poudre nacrée ou bise et — si vous le voulez — un soupçon de rouge sec en poudre très lumineux juste sur le haut des pommettes au-dessous des yeux, que vous estomperez vers les tempes. Ou bien vous pouvez étendre très régulièrement sur votre visage le fond de teint « aquarelle » qui donnera à votre peau une matité chaude et uniforme. Aucun rouge aux joues, de la poudre « aquarelle » ou — si elle vous semble trop rose — bise, et pour avoir agréablement votre pâleur, un rouge à lèvres « rubis ».

Si après une nuit d'insomnie ou après quelques pleurs vous avez les paupières rouges et vous voulez éviter la pitié indiscrette, enduisez entièrement vos paupières jusqu'aux sourcils de fard gras bronze. Estompez avec un papier de maquillage, mettez ensuite tout au bord de la paupière supérieure l'ombre gris argent qui donnera un éclat humide à vos yeux un peu ternes.

Si vous voulez que vos dents paraissent plus blanches, ne prenez pas de rouge à lèvres tirant sur le jaune, mais un rouge « cerise » franc et pas trop clair.

Si vous voulez donner de l'éclat à une toilette du soir, blanche un peu défraîchie, maquillez-vous en cyclamen. Vous serez surprise de l'effet.

Si vous avez dépassé la quarantaine, maquillez-vous en « rose ciel », ce maquillage donne une grande douceur au visage et il est d'une exquise distinction. Du reste le maquillage idéal pour les deux extrêmes : jeunes filles aux cheveux blonds et vieilles dames aux cheveux blancs.

Si votre peau est halée « à point »

Deux amies qui se complètent

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Qualités et faiblesses

La France a vécu quatre années de grande crise, aux frontières de la guerre civile. Une seule idée nous a toujours réunis : la nécessité de l'amitié anglaise. Et l'amitié anglaise nous a peut-être sauvés des plus redoutables désordres, comme en 1914 elle nous avait préservé d'autres périls.

M. Chamberlain a empêché M. Blum de commettre en Espagne des sottises irréparables. Aujourd'hui, M. Chamberlain pousse M. Daladier à renouer avec l'Italie. Espérons qu'il y réussira. La patience anglaise finit presque toujours par triompher.

Faut-il nous résigner à jouer le rôle modeste de « second » de l'Angleterre ? Pas le moins du monde. Mais, dans toute amitié, chacun doit parer aux défaillances de l'autre. Nous avons des qualités communes avec les Anglais : ce goût occidental de la liberté et de la critique que Hilaire Belloc définit plus loin avec tant de netteté ; et aussi le goût de la paix et la religion du droit écrit. Nous avons encore des qualités complémentaires. L'instabilité politique nous rend versatile, changeants, mal assurés en nos desseins. L'Angleterre, elle, à l'abri de ces coups de scrutin et du jeu électoral, stabilisée par sa monarchie et ses traditions, suit u-

ne route droite sur laquelle il est bon de l'accompagner.

L'Angleterre, par contre, comprend moins vite que nous. En 1914, elle a mis quelques jours à se décider. Il lui a fallu quelques années de trop pour constater le relèvement de l'Allemagne.

Nos réactions sont plus vives, notre instinct plus rapide. Nous lui donnerons cette promptitude, elle nous donnera sa patience.

Ainsi, la main dans la main, nous pourrions accomplir de conserve notre destinée. Nous soldats, eux marins ; nous ayant l'intuition du mois qui va suivre ; eux portant leur regard bleu sur un horizon de dix ans ; nous bouillants et pleins de passions exprimées ; eux calmes et lourds de passions contenues.

Ainsi sont faits les bons ménages. Ainsi doit-on assortir les couples et y panacher l'économie et la dépense, le chaud et le froid, le goût de l'idéal et celui du réel. Il arrive que des caractères aussi différents ne se comprennent pas et s'irritent.

Mais, le jour de leurs noces d'or, tandis que les amis célèbrent leur bonheur autour d'une table bien servie, ils constatent que leur union était bonne.

CANDIDE.
(« CANDIDE », Paris)

LA FETE DE SAINTE ANNE

Au Sanctuaire de Sainte Anne de la Pointe-au-Père, la grande Fête du 26 juillet, sera présidée par Son Excellence Mgr Nap. Labrie, Vicaire Apostolique du Golfe St-Laurent.

La Neuvaine préparatoire aura lieu tous les soirs à 7h.15 à partir du lundi 18 et sera suivie de la Vénération de la Relique de sainte Anne, les premières Vêpres de la fête seront chantées à 7h.15 le lundi soir et seront suivies du sermon d'ouverture, de la procession aux flambeaux, du salut du S. Sacrement et de la vénération de la sainte Relique.

Le lendemain, confessions à partir de 5h.30, messes basses se succédant de 6h. à 8 h.

A 9h.30, grand-messe Pontificale, Panégryque de sainte Anne. Vénération de la Relique.

A 2 h. Secondes Vêpres. Processions et Salut du T. S. Sacrement. Toutes les indications horaires sont basées sur l'heure d'été (avancée).

Un thé pour tous les goûts

THÉ
"SALADA"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

PRESSE CANADIENNE

La profession d'avocat

En Angleterre
En France
Dans la province de Québec

En attendant que des ouvrages sur la profession d'avocat dans la Province de Québec aient fixé la physiologie de notre Barreau, il n'est pas sans intérêt de rechercher quelles sont nos affinités avec les institutions correspondantes dans les pays dont nous nous réclamons. En effet, comme le fait très justement observer notre distingué bibliothécaire dans une étude parue sous sa signature dans le dernier numéro de la Revue du Droit, notre corporation n'existait pas sous le régime français; elle est née sous le signe de la justice anglaise et peu à peu elle a pris figure d'institution française. Vous trouverez dans le très intéressant travail de M. Marechal Nantel l'explication de cette évolution. Telles que nous trouvons les choses, un résumé des deux manières de concevoir le rôle de l'avocat, l'anglaise et la française, nous aidera à mieux saisir ce que notre Ordre présente de caractéristique.

Rappelons d'abord comment est organisée la profession légale en Angleterre.

En Angleterre, la profession légale est divisée en solliciteurs et en barristers. Il n'est pas permis de cumuler l'exercice des deux professions. Les solliciteurs (leur nombre n'est pas limité) sont organisés en une corporation qui a pour nom The Law Society. Pour être admis à exercer comme solliciteur, il faut, règle générale, avoir fait cinq années de cléricature. La durée de cette cléricature n'est, toutefois, que de trois ans pour les porteurs du degré de bachelier de certaines Universités, comme également pour ceux qui ont exercé la profession de barrister. Elle est de quatre ans pour ceux qui subissent avec succès certains examens. L'habitude veut que le clerc paie à son patron une indemnité (premium) pour se faire enseigner la procédure. Ceux d'entre eux qui ont à faire trois ou quatre ans de cléricature peuvent, avec la permission de leur patron, consacrer une de ces années à du secrétariat chez un barrister.

Le clerc solliciteur, sauf certaines exceptions, doit subir avec succès trois examens (devant la Law Society): le preliminary, l'intermédiaire et le final.

Le solliciteur peut comparaître pour son client devant certaines juridictions et dans certaines affaires, comme, par exemple, celles devant les juges de la High Court en chambre, devant les Cours de comté, dans les liquidations de faillite, les enquêtes devant les referees, les arbitrages, les procès devant les magistrats de police et les affaires devant certaines Commissions. Il occupe pour l'incorporation de compagnies.

Le solliciteur agit comme procureur ad litem. Il signe les procédures en sa qualité de solliciteur de la partie. Il est responsable envers son client de son manque de savoir ou d'absence de soins dans l'exécution de son mandat.

Les solliciteurs forment entre eux des firmes ou sociétés. Leur rémunération quant au conveyancing (achats, ventes, hypothèques et baux) est réglée par statut (suivant une ad valorem charge). Dans les affaires contentieuses, les frais (between party and party), y compris les honoraires et déboursés du solliciteur, sont taxés par le Taxing Officer du tribunal intéressé, ce suivant des règles ou tarifs. Ces frais seront perçus pour le compte du client, celui-ci étant toujours tenu des frais envers son solliciteur. Entre le client et son solliciteur (between solicitor and client), si l'on n'est pas d'accord sur la note de frais, l'un ou l'autre peut en référer au Taxing Master au juge, et même appel du juge à la Cour d'appel, mais, règle générale, les juges n'interviennent pas, lorsqu'il s'agit de ce qui est laissé à la discrétion du Master.

Un comité de la Law Society est chargé d'instruire les plaintes formées contre les solliciteurs. Si le rapport est défavorable, l'affaire est mise au rôle de la Haute Cour. Si celle-ci impose une punition (qui peut être la radiation du Tableau ou la suspension pour un temps), la Society fait les entrées voulues sur son Tableau. Il y a appel de la décision de la Haute Cour à la Cour d'appel.

Les barristers ont seuls le droit d'exercer comme counsel. Il leur faut appartenir à l'un des quatre groupements corporatifs appelés Inns of Court, — Lincoln's Inn, the Inner Temple, the Middle Temple et Gray's Inn, — lesquels sont des sociétés volontaires non incorporées, de rang égal, indépendantes de l'Etat, dont les constitutions sont semblables et qui sont sujettes aux mêmes règles. Les Inns ne sont pas sous la juridiction des tribunaux,

sauf que les juges ont comme qui dirait un droit de regard sur ce qui se passe chez elles. Ces sociétés sont très anciennes. Elles comprennent trois catégories de membres: les étudiants, les barristers et les benchers. Ces derniers forment le Conseil de l'Inn. Leur juridiction s'étend notamment sur l'admission au Barreau des étudiants (calling to the Bar) et sur la discipline des membres. Ils ont le pouvoir de rayure du Tableau ou de suspendre pour un temps. Il y a appel de la décision des benchers au Lord Chancelier et aux juges de la Haute Cour.

Bien qu'autonomes, les Inns agissent par l'intermédiaire d'un Joint Committee dans les matières d'intérêt commun. C'est ainsi que celui qui a été expulsé de l'une des Inns ne peut se faire admettre dans une autre. Les Inns se sont mises d'accord sur des règlements pour l'admission à l'étude et à l'exercice de la profession. Elles ont fondé, et fournissent les fonds à, un Conseil appelé Council of Legal Education, chargé de l'enseignement du droit aux étudiants et de faire passer les examens. L'enseignement est donné au moyen de cours ou de leçons, qui, cependant, ne sont pas obligatoires. Les benchers de chaque Inn prononcent sur les qualifications (fitness) pour l'admission à l'exercice. Pour pouvoir exercer, un barrister doit être et demeurer membre d'une des Inns of Court.

Les femmes sont admises au Barreau. Il n'est plus besoin d'être sujet britannique pour pouvoir étudier le droit ou être admis au Barreau, en Angleterre.

Il est défendu aux avocats de partager leurs honoraires avec les solliciteurs.

L'Angleterre est divisée en sept circuits, comprenant chacun plusieurs comtés, et la justice y est, si l'on peut dire, ambulante. Chaque circuit a son Barreau, formé des avocats qui désirent exercer dans le circuit.

Ajoutons ce détail que les grandes vedettes du Barreau anglais gagnent beaucoup d'argent.

Les notaires, en Angleterre, sont la plupart du temps des solliciteurs qui se sont fait recevoir notaire et, à ce titre, ont qualité pour rédiger certains documents, authentifier certaines pièces, comme, par exemple, les procurations, traduire des documents ou en vérifier la traduction, rédiger les testaments, administrer le serment et recevoir des déclarations.

En France, la profession légale est divisée en avocats, avoués et notaires. La magistrature forme une carrière à part.

Le notaire de France exerce un ministère qui ressemble assez à celui de son confrère de la Province de Québec. Il est chargé de recevoir les actes auxquels les parties veulent donner le caractère d'authenticité. Le nombre des notaires est limité. Les études de notaires, que l'on appelle aussi charges, sont venales, c'est-à-dire que le titulaire ou ses héritiers ont le droit de présenter au Garde des sceaux, autrement dit, le Ministre de la Justice, le successeur à la charge et peuvent monnayer leur droit de présentation. Dans les grandes villes comme Paris, Lyon ou Marseille, certaines charges de notaire, à cause du volume ou de la qualité soit du répertoire, soit de la clientèle ou des deux, valent de très grosses sommes. Les notaires fournissent un cautionnement. Ils sont sous la surveillance d'une Chambre des Notaires.

Comme le notaire, l'avoué est un officier ministériel. Il exerce devant les tribunaux civils. Il représente les parties et fait les actes de procédure. Son ministère est légalement indispensable. La loi reconnaît aux avoués le droit de présenter leur successeur, ce qui fait qu'une charge d'avoué se vend et s'achète, sauf, naturellement, que l'acquéreur doit être licencié en droit et remplir les autres conditions requises pour être avoué. L'avoué doit verser un cautionnement avant de prêter serment. Il lui est permis de plaider, concurrentement avec les avocats, devant les justices de paix, les tribunaux de commerce et les juridictions criminelles. Les avoués touchent des honoraires dont le chiffre est fixé par un tarif. Ils relèvent d'une Chambre des avoués, qui peut leur infliger des peines disciplinaires.

En France, la première des conditions pour avoir droit au titre d'avocat est d'être licencié en droit. Ensuite, il faut se faire inscrire au stage du Barreau d'une Cour d'appel ou d'un tribunal de première instance. L'on est, des lors, avocat stagiaire.

En principe, le stage dure trois ans. Il comporte l'assistance aux

exercices du stage organisés par le Barreau, la plaidoirie dans les affaires d'assistance judiciaire pour lesquelles le stagiaire est commis et l'obéissance générale aux règles de l'Ordre. Dans les Barreaux importants, les stagiaires sont réunis en conférences et y élisent des secrétaires parmi ceux qui se montrent les plus brillants dans les exercices du stage.

Depuis 1900, les femmes sont admises à exercer la profession d'avocat en France.

Son stage accompli, le jeune avocat est éligible au Tableau. Docteur, il sera avocat inscrit et fera suivre son titre d'avocat de la mention du Barreau auquel il est inscrit.

Le Conseil de l'Ordre — celui de Paris comprend 24 membres — statue sur l'admission des nouveaux avocats, soit au stage, soit au Tableau, délibère sur les intérêts de l'Ordre, en gère le patrimoine, inflige des peines disciplinaires, pouvant aller jusqu'à l'exclusion, aux avocats ayant manqué à l'honneur ou aux règlements professionnels.

Le bâtonnier et les membres du Conseil de l'Ordre sont élus par l'assemblée générale des avocats inscrits.

L'avocat plaide ou consulte, mais ne signe pas les procédures, ce qui est laissé aux avoués.

Les règlements lui permettent de plaider devant les tribunaux de commerce, où plaident aussi des procureurs ou mandataires attachés au tribunal et que l'on appelle les agréés.

La magistrature est une carrière distincte. Pour être nommé à des fonctions dans les Cours d'appel et les tribunaux de première instance, il faut être licencié en droit et avoir fait des stages au Barreau, chez des avoués ou dans un parquet, et avoir subi avec succès l'examen professionnel.

La magistrature assise comprend les magistrats chargés d'entendre les affaires et de les juger. La magistrature debout comprend les membres du ministère public ou des parquets. Le ministère public ou parquets représente auprès des Cours et tribunaux les intérêts de la société et veille à l'application des lois et à la bonne marche de la justice. La communication préalable du dossier au ministère public est exigée à peine de nullité dans certaines affaires, telles que celles qui intéressent l'ordre public, qui intéressent l'Etat ou les communes, l'état des personnes et les tutelles, des interdits, des absents. Le ministère public assiste aux audiences et donne ses conclusions oralement. Il prend la parole le dernier et la clôture des débats suit immédiatement.

Le Barreau de la Province de Québec est divisé en sections, lesquelles sont au nombre de huit, chacune de ces sections formant une corporation distincte sous le nom de « le Barreau de (nom de la section) ». Chaque section a son Conseil, formé d'un bâtonnier, d'un syndic, d'un trésorier et de conseillers dont le nombre varie suivant les sections. Les sections sont représentées au Conseil général du Barreau de la Province de Québec par leurs bâtonniers et un certain nombre de délégués.

Le Conseil général élit chaque année parmi ses membres un bâ-

tonnier général et un secrétaire-trésorier. Ce dernier est chargé plus particulièrement de la partie administrative.

Le bâtonnier de la section a préséance sur tous les autres membres de la section. Le syndic est spécialement chargé de veiller à la discipline du Barreau. Il est tenu de dénoncer immédiatement au Conseil de section toute infraction aux règlements, toute conduite d'un membre de la section qui serait dérogatoire à l'honneur ou à la dignité du Barreau. Le Conseil de section entend et juge les affaires disciplinaires. Il possède le pouvoir de, suivant la gravité des cas, prononcer la censure ou la réprimande, la suspension pour un temps ou la radiation du Tableau. Il a également pour mission de prévenir ou de concilier les différends entre confrères ou entre clients et avocats. Les décisions des Conseils de section en matière disciplinaire sont sujettes à appel au Conseil général, lorsqu'il apparaît à la face même de la plainte, de la décision ou de la sentence que le Conseil local n'avait pas juridiction, mais pas autrement.

Le Conseil général a le pouvoir de faire des règlements, notamment quant à ce qui concerne le maintien de l'honneur et de la dignité du Barreau et la discipline de ses membres.

Les Conseils de section, en sus de juger les plaintes, possèdent aussi le pouvoir de faire des enquêtes sur les cas qui leur sont signalés par le syndic et qui portent soit sur la conduite professionnelle de membres du Barreau, soit sur l'exercice illégal de la profession d'avocat.

Depuis le 1er août 1937, les conditions pour l'admission à l'étude en droit et pour l'admission à l'exercice de la profession sont plus sévères qu'auparavant. Aujourd'hui, pour être admis à étudier le droit, il faut être bachelier, et, pour exercer la profession, il faut avoir suivi pendant trois ans les cours d'une faculté de droit, subir avec succès l'examen écrit du Barreau, puis faire un stage d'une année dans une étude d'avocat, enfin passer l'examen du Barreau (oral celui-ci) sur des matières de droit pratique. On lui exige, de plus, qu'avant d'être reçu à exercer la profession d'avocat le candidat ait suivi le cours régulier de philosophie d'une Université reconnue par le Conseil général.

Je ne poursuivrai pas plus loin l'exposé de ce qui caractérise la profession d'avocat dans la Province de Québec. Vous êtes tous, mes chers confrères, des avocats qui exercez et vous savez en quoi consiste la part que nous prenons dans l'administration de la justice. Il suffira de noter qu'en résumé, chez nous, l'avocat cumule les fonctions du solliciteur et du barrister, celles de l'avoué et de l'avocat.

Ces différences, dont quelques-unes sont plus importantes que les autres, nous font faire quelque peu figure à part, mais elles n'empêchent que notre Barreau entretient des relations étroites avec le Barreau anglais et les Barreaux de France, plus particulièrement le Barreau de Paris. S'il faut rechercher la raison de ces rapports cordiaux, on la trouvera, pensons-nous, d'une part, dans ce que nous éprouvons le besoin de nous rattacher au passé ancien à la fois et glorieux des Inns et de l'Ordre des Avocats

en France, d'autre part, dans ce que, la tendance, en France et en Angleterre, étant d'élargir dans une certaine mesure le rôle joué jusqu'ici par l'avocat dans l'administration de la justice, nous représentons, aux yeux de nos confrères anglais et français, l'évolution de leur profession dans le sens du progrès. Quoi qu'il en soit, il est indéniable que la profession d'avocat dans la Province de Québec repose sur une conception logique d'une justice plus simple et moins coûteuse, et il semble que, si nous restons fidèles aux traditions d'honneur et de conscience professionnelle que nous ont léguées nos anciens, nous pourrions à notre tour servir d'exemple à nos confrères d'au delà l'Atlantique.

Pour cela, toutefois, il nous faut défendre jalousement nos droits, et surtout veiller à ce que notre Ordre reste digne de la confiance et de l'estime du public.

Pierre BEULLAC, C.R.
(« LA REVUE DU DROIT », Québec).

RADIO-RIMOUSKI

CJBR

Dimanche

- 11.45 A.M. « Ouverture et Hymne du jour ». — « Musique d'orgue ».
- 12.00 (midi) « Silver Strings ». (Du réseau CBC)
- 12.30 P.M. « Radio-City Music Hall of the Air ». (Du réseau CBC)
- 1.30 P.M. « Paul Doyon ». Pianiste. (Du réseau CBC)
- 2.00 P.M. « Dans les jardins de Vienne ». (Emission de Montréal)
- 2.30 P.M. « Jack Emerson », pianiste (Du réseau C.B.C.)
- 2.45 P.M. « Les Fureurs d'un Patriote ». Chanté par Paul Morin. (Emission de C.B.C.)
- 3.00 P.M. « Columbia Symphony Orchestra ». (Emission de Montréal)
- 4.00 P.M. « Le Programme de Benay Ventura ». (Du réseau CBC)
- 4.30 P.M. « The CBC Singers ». (Emission de Toronto)
- 5.00 P.M. « Les Plus beaux disques ». (Emission de Montréal)
- 5.30 P.M. « Les Chansons de Jean Sablon ». (Du réseau CBC)
- 5.45 P.M. « Muriel Hall, contralto ». (Emission de New-York)
- 6.00 P.M. « Summer Concert ». (Emission de Cincinnati)
- 6.30 P.M. « Heure exacte ». Thompson Koch, Cincinnati. 6.30 P.M. « The Band of His Majesty's Canadian Grenadier Guards ». Sous la direction du Capitaine J. J. Gagnier. (Du réseau CBC)
- 7.00 P.M. « L'Orchestre symphonique de Vancouver ». (Emission de C.B.C.)
- 7.30 P.M. « Heure exacte ». Thompson Koch, Cincinnati. 7.30 P.M. « Le Réveil Rural ». (Emission de Montréal)
- 7.45 P.M. « Jean de Rimacocz, violoniste ». (Du réseau CBC)
- 8.00 P.M. « Talmac St-Régis ». (Emission de Vancouver)
- 8.00 P.M. « L'Heure Provinciale ». (Emission de Montréal)
- 9.00 P.M. « Heure exacte ». Thompson Koch, Cincinnati. 9.00 P.M. « Music for you ». Orchestre et chœur sous la direction de Geoffrey Waddington. (Du réseau CBC)
- 9.30 P.M. « Réveil d'orgue ». J. A. Bernier. (Du réseau CBC).

- (Emission de Montréal)
- 10.00 P.M. « Musique Populaire ». Solistes et orchestre sous la direction de Norman Cloutier. (Du réseau CBC)
- 10.30 P.M. « Concert Champêtre ». Soliste et orchestre sous la direction de Henri Delcœur. (Du réseau CBC)
- 11.00 P.M. « Heure exacte ». Thompson Koch, Cincinnati. 11.00 P.M. « Radio Journal ». Nouvelles de la Canadian Press et pronostics atmosphériques. (Emission de Montréal)
- 11.15 P.M. « Anna Malenfant ». Contralto et Jacqueline De Foy, pianiste. (Du réseau CBC)
- 11.30 P.M. « Horaire du 18 juillet » (FIN DES EMISSIONS)

Lundi

- 8.30 A.M. « Ouverture — Hymne Marches ». « Radiogramme » — La Compagnie Légaré, Ltée, Québec.
- 9.00 A.M. « C. W. Lindsay, Montréal ». 9.00 A.M. « Bonjour Rimouski ». 9.30 A.M. « Vos préférés ». « Radiogramme » — Imprimerie Gilbert Ltée, Rimouski.
- « Radiogramme » — H. Lessard et Frères, Chicoutimi. « Radiogramme » — Gagnon et Frère, Chicoutimi. « Radiogramme » — Autobus Taxis Ltée, Chicoutimi. « Radiogramme » — La Pharmacie W. Brunet et Cie, Québec.
- « Radiogramme » — La Compagnie Légaré, Ltée, Québec. « Radiogramme » — Hotel Victoria, Trois-Pistoles. « Radiogramme » — J. Albert Gauthier, Jonquière. « Radiogramme » — Salons Simone et Du Chic. « Radiogramme » — La Laiterie Chicoutimi, Chicoutimi. 11.00 P.M. « Au rythme du tango ». « Radiogramme » — Justin Maltais, Chicoutimi. « Radiogramme » — Elvide Morin, Chicoutimi.
- 11.30 A.M. « Dedicaces et Faire-part ». « Radiogramme » — Jos. Tremblay, Mathias, Chicoutimi. « Radiogramme » — L. E. Gaudreault, Chicoutimi. « Radiogramme » — La Compagnie Légaré, Ltée, Québec. 12.00 (midi) « L'Heure Mutuelle ». 1.00 P.M. « McEl-Melo ». « Radiogramme » — A. Kirallah et Frères, Rimouski. « Radiogramme » — La Pharmacie W. Brunet et Cie, Québec.
- « Radiogramme » — La Laiterie Chicoutimi, Chicoutimi. 1.30 P.M. « Al Gilbert et son trio de concert ». (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal)
- 2.00 P.M. « Fragments d'opéra ». 2.30 P.M. « Disques pour tous ». 3.00 P.M. « Les Organistes ». 3.30 P.M. « Les plus beaux disques ». 4.00 P.M. « Club Mathé ». (Du réseau CBC)
- (Emission de Chicago).
- 4.30 P.M. « Le Violon Hongrois ». 5.00 P.M. « Thé-Dansant ». 5.30 P.M. « Les Chansons d'Yvonne Meurant ». (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal)
- 5.45 P.M. « Intermède ». « Radiogramme » — La Pharmacie W. Brunet et Cie, Québec.
- 6.00 P.M. « Quelques originalités ». « Radiogramme » — A. Aboussay, Mont-Joli. « Radiogramme » — J. A. Lavoie, Rimouski. « Radiogramme » — La Compagnie Légaré, Ltée, Québec. « Radiogramme » — Café et Bon Théâtre, Rimouski.
- 6.15 P.M. « Radio Journal Rock City Tobacco Co. Ltd. » Québec.
- 6.30 P.M. « Heure exacte ». Thompson Koch, Cincinnati. 6.30 P.M. « Réveil de Violon ». 6.45 P.M. « Piano-Populaire ». « Radiogramme » — Imprimerie Gilbert, Ltée, Rimouski. « Radiogramme » — Michel Richard, Rimouski. « Radiogramme » — La Pharmacie W. Brunet et Cie, Québec.
- 7.00 P.M. « Une Veuille Parisienne ». 7.15 P.M. « Chanté Jean ». Contes pour enfants. 7.30 P.M. « Heure exacte ». Thompson Koch, Cincinnati. 7.30 P.M. « Le Réveil Rural ».

- (Emission de Montréal)
- 7.45 P.M. « Radio-Journal ». Nouvelles de la Canadian Press et pronostics atmosphériques. — Du réseau CBC. (Emission de Montréal).
- 8.00 P.M. « Talmac St-Régis ». L. O. Grothé, Montréal. 8.00 P.M. « Pour a rose garden ». (Du réseau CBC)
- 8.30 P.M. « Métropolitain Cané ». (Du réseau CBC)
- 9.00 P.M. « Heure exacte ». Thompson Koch, Cincinnati. 9.30 P.M. « A été annoncé ». (Du réseau CBC)
- 10.00 P.M. « Summerine ». (Emission de Montréal)
- 10.15 P.M. « Quatuor à voix d'hommes ». (Du réseau CBC)
- 10.30 P.M. « Littérature Étrangère ». Causerie par Pierre Daviault. (Du réseau CBC)
- 10.45 P.M. « Horaire du 19 juillet ». (Emission de Saskatoon)
- 11.00 P.M. « Heure exacte ». Thompson Koch, Cincinnati. 11.00 P.M. « Radio-Journal ». Nouvelles de la Canadian Press et pronostics atmosphériques. (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal)
- 11.15 P.M. « Rythmes Parisiens ». Sous la direction d'André Dureux. (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal).
- 11.30 P.M. « Horaire du 19 juillet » (FIN DES EMISSIONS)
- Programme commercial.

BIENCOURT

M. et Mme Philippe Lizotte, M. et Mme Ronald Lévesque, M. Jean-Claude Lizotte et Mlle Laurette Lévesque sont allés en promenade au Lac-des-Aigles, dimanche dernier, les hôtes de M. Arsène Moreault. Ils furent aussi reçus à souper chez M. Pierre Ouellet.

M. Rose-Aimée Gaulin, qui était en promenade au Lac-des-Aigles chez M. Pierre Ouellet, est revenue dans sa famille.

MM. Irénée Gaulin et Charles Lizotte sont allés en retraite fermée à Rimouski.

M. Conrad Lévesque est revenu du collège de Ste-Marie de Beauce pour passer les vacances chez ses parents, M. et Mme Adélaïde Lévesque.

Miles Rose-Aimée Gaulin, Béatrice et Thérèse Ouellet sont allées en visite chez leur oncle et tante, M. Mère Lucien Gaulin.

M. Ferdinand Moreault, du Lac-des-Aigles, est en visite chez M. Ph. Lizotte.

LAC-DES-AIGLES

Miles Thérèse et Béatrice Ouellet sont en promenade à Biencourt chez leurs grands-parents, M. et Mme Joseph Gaulin.

Dimanche dernier, un groupe de parents et d'amis sont allés en pique-nique au Sault du Lac des Aigles. Assistèrent M. et Mme Pierre Ouellet, Miles Adélaïde Moreault, Lina Lévesque, Léonore Lévesque, Florence Siros, Elise Siros, Fernande Siros, Dolorée Bourgoin, Loriane Siros, Rose-Aimée Gaulin, Béatrice et Thérèse Ouellet; MM. Albert Pelletier, Théophile Pelletier, Ludger Pelletier, Alfred Bourgoin, Ferdinand Moreault, Albert Beaulieu, Camille Drapeau, Arthur Bourgoin et Edgar Boucher.

M. Ferdinand Moreault est en visite à Biencourt chez M. Philippe Lizotte.

Mme Pierre Ouellet, qui a subi une longue maladie, est maintenant en bonne voie de rétablissement.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHE

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

BEURRE

La tenue de ce marché a plutôt été erratique au cours de cette dernière semaine.

Lundi et mardi, avec une demande assez active, les prix furent soutenus stables au niveau de 25¹/₂¢ à 25³/₄¢ la livre.

Mercredi, à la suite du rapport préliminaire du Gouvernement Fédéral annonçant que les stocks en entrepôts au 1er juillet dans les neuf principaux centres d'emmagasinage du Canada étaient plus considérables que l'an dernier à pareille date et avec l'anticipation d'un surplus encore plus substantiel lorsque la compilation finale sera connue, le mouvement d'achats de nos principaux opérateurs locaux fut considérablement ralenti et l'anxiété d'un certain groupe de détenteurs à vouloir se départir rapidement de leurs réceptions courantes contribua à un léger fléchissement des prix.

Jeudi avant-midi, on enregistrait une amélioration dans la demande. L'offre fut plus restreinte, les prix se raffermirent quelque peu et demeurèrent stationnaires jusqu'à la clôture de la semaine.

Les prix en cours sur notre marché domestique sont trop élevés pour nous permettre l'exportation. Actuellement, il serait assez difficile d'émettre d'avance une opinion quant aux conditions futures de notre marché. Cependant, pour d'ici quelque temps, notre production ainsi que la demande, soit pour besoins immédiats ou pour fins d'entreposage, seront deux des principaux facteurs à la réglementation des prix.

Lundi avant-midi, le 11 juillet, les prix du No 1 pasteurisé au gros variaient de 25¢ à 25¹/₂¢ la livre.

FROMAGE. Notre volume de transactions avec le marché anglais est encore limité; cependant, les prix sont pratiquement inchangés.

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

VOLAILLES VIVANTES: (poulets et poulets)

Les arrivages furent plus considérables que la semaine précédente. Par contre, la demande fut assez active pour en assurer une distribution rapide et maintenir les prix fermes.

IMPORTANT: A partir de cette semaine, la classification des poulets à rôti (gris et rouges) sera répartie d'après les catégories suivantes:

A — 5 lbs et plus.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs.
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs
D — 2¹/₂ lbs jusqu'à 3 lbs.

V-LAILLES ABATTUES:

Actuellement, les arrivages de volailles fraîchement abattues sont pratiquement nuls et il y a facilité à soutenir les prix.

OEUFS: Montréal et Québec: Les arrivages courants ne suffisent que pour répondre à la consommation immédiate.

Ce marché est ferme et les prix ont tendance à la hausse.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec: Légers arrivages et prix plus stables.

PORCS ABATTUS: Montréal et Québec: Demande plus active et prix fermes.

Prix de remise pour beurre et fromage, Montréal et Succursale de Québec.

Semaine finissant le 4 juillet 1938

BEURRE FRAIS

No 1 pasteurisé 24¹/₂¢
No 1 non pasteurisé 24³/₄¢
No 2 23³/₄¢

Semaine finissant le 5 juillet 1938

FROMAGE

Blanc 12¹/₂¢
No 1 13 11/16c No 1 13³/₄¢
No 2 12 11/16c No 2 12³/₄¢

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec, Succursale de Québec.

Semaine finissant le 9 juillet 1938

OEUFS

A — (gros) 27¢
A — Moyens 25¢
B — 24¢
C — 23¢

VEAUX ABATTUS

Choix — 12¹/₂¢
Bons — 12¢
Moyens 10¢
Communs — 9¢

POULETS ABATTUS

A — 5 lbs et plus 21¢
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20¢
B — 5 lbs et plus 19¢
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 18¢
C — 5 lbs et plus 16¢
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 15¢

POULETS DU PRINTEMPS

3¹/₂ lbs et plus 25¢

IMPORTANT: Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consi-

gnations directement à cette succursale.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS

A — Bacon de choix 15¹/₂¢
140 lbs à 170 lbs 15¹/₂¢

Plus Prime de \$1.00

B — Bacon 140 à 170 lbs 15¢
Bouchers, 120 lbs à 170 15¢
Légers, 10 lbs à 120 lbs 15¢
Lourds, 170 lbs à 200 lbs 14¢

ST-LOUIS DU HA ! HA !

Noces d'or de M. et Mme Godefroy Morin.

M. et Mme Godefroy Morin ont été l'objet d'une belle fête organisée par leurs enfants à l'occasion de leurs noces d'or.

La fête débuta à l'église. Les jubilaires qui occupaient de magnifiques fauteuils en avant de la nef étaient entourés de leurs sept filles religieuses, de leurs autres enfants ainsi que des plus proches parents. Pour la cérémonie, l'église avait revêtu ses plus beaux ornements de fête.

Devant une assistance très nombreuse, la messe fut célébrée par M. l'abbé Cléophas Morin, vicaire à la cathédrale de Rimouski, fils des jubilaires. Au choeur, la chorale fit entendre de très beaux cantiques accompagnés de l'orgue.

Rien ne fut ménagé pour rehausser l'éclat de la fête.

Notre vénéré pasteur, M. l'abbé Gauvin fit le sermon de circonstance. Il félicita M. et Mme Morin sur la belle famille que Dieu leur a donné. Sept filles religieuses et un garçon voué au sacerdoce; c'est un fait qui mérite d'être souligné. Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi chez leur fils M. Amédée Morin.

Anniversaire de naissance: — M. Michel Bouchard reçut une belle marque d'estime de la part des siens à l'occasion du 60^e anniversaire de sa naissance. Un excellent souper fut servi à un très grand nombre d'invités. Voici quelques-uns des convives: M. et Mme Antoine Bouchard et leur fille Rosa, M. et Mme Albert Bérubé, de St-Philippe de Néri, M. l'abbé J. Bouchard, neveu de M. Michel Bouchard, M. et Mme Philippe Bouchard, de N-Dame-du-Lac, M. et Mme Ernest Guérrette et leurs enfants, M. Luc Ouellet et sa fille Rosée.

M. l'abbé Bouchard prononça un discours; le héros de la fête lui succéda.

On eut le plaisir d'entendre de très beaux morceaux de piano exécutés par Mme Antoine Bouchard, organiste à St-Philippe de Néri. Il y eut aussi chants et violon. Tout le monde gardera un touchant souvenir d'une aussi belle fête de famille.

Baptême: Le 8 juillet, Joseph-Marie, enfant de M. et Mme Roméo Fournier (Marie-Reine Moreau), Parrain et marraine M. et Mme Louis Fournier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lucienne Guérrette.

Mariages: Mardi dernier, Mlle Adrienne Dobson, fille de M. Thomas Dobson, unissait sa destinée à M. Joseph Brousseau, fils de M. Ernest Brousseau.

Mlle Irène Pelletier, fille de M. Georges Pelletier, à M. Armand Lavoie, fils de M. Napoléon Lavoie. Ces derniers, après la cérémonie, firent un voyage autour de la Gaspésie.

Mlle Lucille Lagacé, fille de M. Charles Lagacé, à M. Albert Tardif, fils de M. Adélard Tardif.

Mlle Jeannette Bérubé, fille de M. Louis Bérubé à M. Ouellet, fils de M. Georges Ouellet.

A ces nouveaux époux, nous formons des vœux de bonheur.

Va et vient. Mlle Aurore Pelletier, de Causapscal, est actuellement en promenade chez son père et sa mère M. et Mme Georges Pelletier.

Mlle Adrienne Morin est allée voir son frère et sa sœur à St-Eldzéar.

M. et Mme Antoine Bouchard et leur fille Rosa, de St-Philippe de Néri, sont venus se promener chez leur frère M. Michel Bouchard, ainsi que M. et Mme Albert Bérubé.

Mlle Gertrude Guérrette et M. Fernand Guérrette, de Montréal, ont passé quelque temps chez M. et Mme Thimothé Guérrette.

ST-OCTAVE

DECES. — Est décédé à l'hôpital du St-Sacrement, de Québec, M. René Pelletier, âgé de 18 ans, fils de M. et Mme Jos. Pelletier. Les funérailles ont eu lieu à St-Octave le 2 juillet, au milieu d'une foule de parents et amis. Nos sympathies à la famille en deuil.

NAISSANCE: M. et Mme Alfred Lévesque, un fils Claude, Parrain, M. Roland Fortin, marraine, Mlle Jeannette Lévesque.

MARIAGES: Le 7 juillet, M. Lionel Richard, fils de M. Jos. Richard, épousa Mlle Béatrice Landry, fille de feu Joseph Landry.

Le même jour, M. Joseph Brillant conduisit à l'autel Mlle Germaine Landry, de Mont-Joli. Nos meilleurs vœux de bonheur.

VA ET VIEN: Mlle Adrienne Dubé, de Montréal, passe une quinzaine chez sa mère Mme Alfred Dubé.

M. Herménégilde Boulay, ex-M. P., de Kedgewick, en visite chez des

amis dans le village récemment.

Miles Blanche et A. Richard, de Ste-Florence, sont actuellement les invités de leur cousine Mlle Bernadette Hudon.

M. Albert Dubé, de Matapédia, a fait une courte visite à sa mère Mme François Dubé en fin de semaine.

M. Ovide Richard, d'Arvida, chez son père M. Thomas Richard. Il a fait le trajet par auto.

Mlle Germaine Langis est partie en promenade à Drummondville, où elle passera une quinzaine.

M. Alfred Lévesque ainsi que sa jeune fille Mlle Jeannette Lévesque sont partis à Bale-Comeau.

Mlle Rosa Pelletier est revenue d'un voyage à Québec.

BAIE-COMEAU

Plusieurs contrats de construction, pour un montant global d'environ \$150.000.

La Komo Construction, de Québec, vient d'obtenir plusieurs importants contrats de l'Ontario Paper Co. Il s'agit de l'érection d'une école catholique et de la construction de quinze nouvelles maisons. Ces contrats représentent une somme de \$150.000 environ. La compagnie a aussi signé d'autres contrats avec la maison Chappell du Nouveau-Bruswick, pour la construction d'une école protestante au prix de \$12.500 et de quelques autres habitations résidentielles.

Ces vastes travaux commenceront dans quelques jours et près de 200 hommes y seront occupés pendant plusieurs mois. Ces nouvelles bâtisses modernes sont érigées d'après un plan d'ensemble bien défini par l'Ontario Paper.

La Komo Construction, de Québec, a déjà plusieurs constructions à son crédit à Baie-Comeau. L'an dernier, en effet, elle construisait l'église, le presbytère, la banque, la salle de théâtre et 22 maisons. La compagnie Chappell en a elle-même érigé plusieurs. Plusieurs ouvriers québécois sont employés à ces constructions. L'an dernier, un grand nombre s'étaient dirigés vers cet endroit pour y travailler pendant plusieurs mois. La compagnie québécoise dispose à Baie Comeau d'un grand matériel, transporté à cet endroit à bord de chalands.

ST-SIMON

Naissance: M. et Mme Alphonse Ouellet (Alma Jean) annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Bruno. Parrain et marraine, M. le notaire et madame J. M. Fortin, de St-Isidore, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient: Mme Cyrille Thibault est de retour de Port-Alfred et Ste-Irène.

Mme Cyrille Lafrance est de retour de l'Hôtel-Dieu de Québec en bonne voie de guérison.

M. et Mme Gérard Bélanger, de St-Charles de Caplan, ainsi que M. et Mme Georges Tremblay, de Ste-Luce, étaient dernièrement les invités de M. et Mme Jos. T. Bélanger.

Mme J. E. Thiberge, de Montréal, et sa fille Denise, chez M. Alphonse Nicole.

M. et Mme Josaphat Morency, de Beaumont, chez M. Cyrille Rioux.

Mme Joseph Cormier, de Montréal, est actuellement l'invitée de sa sœur et beau frère M. et Mme Joseph Gaudreau.

Mariages: Le 6 juillet dernier, M. Alphonse Bélanger, fils d'Elisée a épousé Mlle Marthe Dionne, d'Amqui.

Le même jour, M. Cyprien Bélanger a épousé Mlle Amanda Bérubé, de St-Mathieu. Nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

CABANO

Mort soudaine: M. Pierre Bouchard, père, âgé de 71 ans, ancien employé de chemin de fer et qui était maintenant propriétaire d'une petite ferme dans notre village, a été foudroyé dans son champ, par une attaque d'angine de poitrine. Sa femme ne le voyant pas revenir alla au devant de lui et le trouva inanimé, la face contre terre; après l'avoir retourné, elle courut chercher du secours auprès des siens et des voisins.

Le coroner du district, le Dr Louis Lévesque, de Rivière-Bleue, fut appelé sur les lieux par le Dr Léon Côté, de Cabano, qui avait déjà constaté la mort d'une attaque d'angine de poitrine.

Son service et sa sépulture auront lieu en notre paroisse samedi prochain 16 courant.

Nous prions Mlle Pierre Bouchard, M. Pierre Bouchard fils et toute la famille de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

A VENDRE

Surry. Engin gazoline 4¹/₂, wagon demi-double trailer pour automobile. Le tout en parfait ordre. S'adresser à M. Willy Goulet, Rimouski, Qué.

AU CARTIER

« Prends la route », qui prendra l'affiche les 20-21 juillet, (mercredi et jeudi), est un film jeune, frais et que les spectateurs viendront voir pour sept raisons.

ORIGINALITE: Un scénario qui ne ressemble à aucun autre, une action qui se déroule toute entière sur la route.

PLEINE AIR: parmi les plus beaux paysages de France.

JEUNESSE: les héros de cette aventure sont de vrais jeunes, Pills et Tabet, Claude May et tout un camp de jolies filles.

SPORT: montés sur leur moto, leurs autos de grand sport, ils courent les uns après les autres.

AMOUR: naturellement des idylles se nouent.

MUSIQUE: et naturellement on chante des chansons de Jean Boyer, l'auteur de la musique du film « Un Mauvais Garçon », et enfin, **GALETTE:** Car Alerme, Colette Darfeuil, Milly Mathis et Marcel Simon, sont impayables dans leurs rôles.

La musique de « Prends la route », musique exquise, originale, fraîche comme la brise printanière, ne s'oublie pas aisément. Tous les spectateurs fredonneront à la sortie les airs pimpants de ce film qui ne peut laisser que le meilleur des bons souvenirs.

Enfin la réputation de chanteurs de Pills et Tabet n'est plus à faire. Ils ont un genre bien à eux et chacune de leur création devient toujours un gros succès au cinéma comme à la radio.

Le dernier film de la semaine, pour les 22-23 juillet, (vendredi et samedi), « Un soir à Marseille », vous présente une bande qui allie le mystère à la fantaisie; nommons Colette Darfeuil, Berval, Larquy et Charpin.

Nous ne pouvons pas révéler ici ce qui se déroulera ce soir-là à Marseille, mais nous assurons les spectateurs qu'ils auront des émotions plus qu'il n'en faut pour passer une excellente soirée. Berval, dans un genre nouveau pour lui, excelle et se montre l'artiste consciencieux et si sobre qu'on a applaudi maintes fois déjà. Ce film remportera certainement un succès bien mérité et saura vous faire passer une agréable soirée... comme à Marseille.

(Comm.)

La hausse des prix met le boeuf à la mode.

La douceur exerce une influence qui désarme la force.

INSTITUT PIE XI

L'Institut Pie XI, annexé à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal, est un institut d'Action catholique et de sciences religieuses. Il commencera ses activités aux débuts d'octobre prochain. On y enseignera les huit principales sciences sacrées nécessaires au laïc pour éclairer sa conscience et le préparer à l'Action catholique. Ses cours sont répartis sur deux ans, comme suit:

1^{re} année:
Lundi à 8 heures p.m. (1) Dogme — au choix, avec (1); à 9 heures p.m. (2) Droit ecclésiastique — au choix, avec (4).

Mardi à 8 heures p.m. (3) Morale — au choix, avec (1); à 9 heures p.m. (4) Apologetique — au choix, avec (2).

Jeudi à 8 heures p.m. (5) Doctrine sociale de l'Eglise — Obligatoire; à 9 heures p.m. (6) Action catholique — Obligatoire.

2^e année:
Lundi à 8 heures p.m. (1) Dogme — au choix, avec (3); à 9 heures p.m. (2) Ascétisme — au choix, avec (4).

Mardi à 8 heures p.m. (3) Morale — au choix, avec (1); à 9 heures p.m. (4) Ecriture Sainte — au choix, avec (2).

Jeudi à 8 heures p.m. (5) Doctrine sociale de l'Eglise — Obligatoire; à 9 heures p.m. (6) Action catholique — Obligatoire.

Tous les jours ci-dessus mentionnés, les cours de 8 heures p.m. est également donné à 4 heures et 30 p.m.; et celui de 9 heures p.m., à 5 heures et 30 p.m.

Les cours sont circulaires. On peut commencer à les suivre l'une ou l'autre des deux années.

Pour être candidat au diplôme, il est nécessaire de suivre 4 cours par semaine; soit les 2 catalogues « Obligatoire », et 2 autres, au choix.

Nos auditeurs de l'an dernier auront droit au diplôme à la fin de l'année prochaine, en suivant cette année-là, 4 heures de cours, soit les cours de Doctrine sociale de l'Eglise et d'Action catholique et deux autres, à leur choix.

Pour être candidats au diplôme, les prêtres ne sont pas obligés de suivre d'autres cours que ceux d'Action catholique et de Doctrine sociale de l'Eglise.

Les examens sur chacune des matières ont lieu deux fois l'an. Le diplôme de l'Institut Pie XI sera accordé à celui qui aura conservé les deux tiers des points sur l'ensemble des matières et la moitié, sur chacune des matières.

Celui qui aura suivi régulièrement

les cours de l'une ou l'autre des matières et aura conservé les deux tiers des points aux examens aura droit à un certificat en cette matière.

N.B.: On peut suivre les cours de l'Institut Pie XI sans avoir l'intention d'en obtenir le diplôme ou certificat et d'y passer les examens. On y est même cordialement invité.

Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser au Directeur de l'Institut Pie XI, M. J.-B. Desrosiers, p.s.s., Grand Séminaire, 2065 Sherbrooke Ouest, Montréal.

A VENDRE

Packard à vendre, cinq passagers, modèle 1936-1937. S'adresser à Bernard Baril, Sainte-Luce-sur-Mer.

Sous la loi de faillite

Canada, Province de Québec. District de Rimouski. C. Supérieure. Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession. Dans l'affaire de l'actif de: ROBERT LEVESQUE, forgeron et propriétaire de moulin, de St-Uric, comté de Matane, district de Rimouski, Cédant.

AVIS est par les présentes donné que Robert Lévesque, de St-Uric, Co. Matane, a le 8^e jour de juillet, 1938, fait une cession de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et, que la première assemblée des créanciers, sera tenue à Rimouski, le 26^e jour de juillet, 1938, à 10 heures de l'avant-midi, en le Palais de Justice.

Pour avoir droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir aux gardiens ou au Syndic, lorsqu'ils seront nommés, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Québec, le 11 juillet, 1938.
R. ERNEST LEFAIBRE,
JOS MARMETTE et RENE LEFAIVRE, Gardiens.
Bureaux: 111 Côte de la Montagne, Québec, Qué.



Le Ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 20 juillet 1938, des soumissions pour la réparation et l'amélioration du quai du Cap-aux-Meules, I.-M., comté de Gaspé, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: « Soumission pour réparations au quai, Cap-aux-Meules, I.-M., P.Q. »

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de La Verrière, I.-M. P. Q., et de Grindstone-Island, I.-M. P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada, ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE. — Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre.
J. M. SOMERVILLE, secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 juillet 1938.

HOMMES DEMANDES

Ambitieux, fiables, travailleurs pour servir clientèle de 800 familles avec 200 produits garantis. Travail facile rémunérateur. Indispensable cheval et voiture ou machine et \$50. au début pour payer comptant produits. Pas de risque. Proposition équitable. Meilleurs avantages. Détails complets et catalogue gratuits: FAMILIX, 570 St-Clément, Montréal.



PRECAUTION CONTRE LA PERTE DE LA VUE
Protégez votre santé et votre vue. Faites examiner régulièrement votre vue par un spécialiste.

J. A. GENDREAU

OFTOMETRISTE ET OPTICIEN

A Mont-Joli : le 1^{er} lundi de chaque mois, Hotel Lavoie
A Amqui : le 2^e lundi, Hotel Langis
A Trois-Pistoles : le 2^e mercredi, Hotel Labrie.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD

AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.
Gérard Simard, LL. L.

De l'emploi pour 150 à 200 hommes

Déménagement de l'établissement Gravel de St-Romuald à Rimouski.

ACQUISITION PAR LA CIE PRICE

La scierie ou manufacture Gravel, de St-Romuald, ayant été acquise par la Cie Price Brothers, sera incessamment déménagée à Rimouski, avec une grande partie du personnel qui viendra demeurer en notre ville, dont la population se trouvera, du coup, à s'accroître de plusieurs nouvelles familles.

La maison Price aura donc, adjointes à sa scierie de Rimouski, une industrie de bois préparé et une manufacture de boîtes. On estime à un million le nombre de boîtes que l'on y manufacturera annuellement. Une plateforme couverte longue de 275 pieds sera aussi construite, et deux autres cours recevront le bois des scieries de Rimouski, de Price et de Matane. Des voies ferrées pour locomotives et wagons se rendront à la scierie et aux cours. Deux barrages seront construits sur les lacs Touladié et Macpès, afin d'accroître le développement des forces motrices. Ces travaux coûteront au-delà de \$100,000 et devront être terminés à l'automne.

Au moins 150 hommes seront employés aux nouveaux établissements Price. Il y en aura même 200 à 250 pendant la saison de la navigation.

VICTIME D'UN AFFREUX ACCIDENT

M. Emile Lavoie a succombé, dimanche matin, à ses blessures.

Un de nos concitoyens de la rue Ste-Ursule, M. Emile Lavoie, autrefois cultivateur de St-Narcisse, fils de M. Vital Lavoie, a été victime d'un horrible accident samedi matin, à 8 heures, alors qu'il travaillait avec des compagnons au dynamitage de quartiers de rocs et de souches sur la route de Biencourt, pour le compte de la Cie Santerre, de Rimouski.

Des cartouches de dynamite avaient été posées en divers endroits. Elles firent explosion en temps, à l'exception d'une qui retarda. Croyant après un certain temps que cette cartouche était manquée, M. Lavoie s'approcha pour y voir, mais à ce moment elle fit explosion. L'infortuné fut projeté avec une extrême violence. Il avait sur lui des cartouches qui éclatèrent à leur tour. On le releva affreusement blessé. Il avait un œil arraché et l'autre crevé, une main arrachée et disparue, et un bras amputé. Il ne perdit pas connaissance jusqu'à l'Hôpital St-Joseph, où le Dr P.-P. Gagnon, mandé de Rimouski en toute hâte, le fit transporter d'urgence. L'entrepreneur, M. Santerre, l'y conduisit lui-même dans son automobile, parcourant ainsi un trajet long d'une trentaine de milles. En arrivant à l'hôpital, où trois médecins constatarent que son état était désespéré, il fut mis sous l'influence d'un calmant; il perdit bientôt connaissance et demeura ensuite dans le coma jusqu'à sa mort qui survint 18 heures après l'accident, vers 2 heures dimanche matin. Il avait reçu les derniers sacrements des mains de M. l'abbé Goulet, de St-Narcisse.

Le défunt était âgé de 41 ans, marié et père d'une nombreuse famille. L'un de ses beaux-frères, M. Proulx, a été victime d'un accident de même genre il y a un mois alors qu'il travaillait pour la Cie Price Brothers, mais il s'en est tiré avec des blessures moins graves, qui le retiennent encore sous traitement à l'hôpital.

Feu Emile Lavoie laisse son épouse éplorée (Marie-Jeanne Proulx), et huit enfants survivants: Roger, Rosaire, Rosanne, Raymond, Richard, Rachel, Réjan et Réjane; son père M. Vital Lavoie, ses frères Jacob, de St-Narcisse, Napoléon, de St-Marcellin, ses sœurs Mme Ovide Thibault (Marie-Louise) et Mme Alphonse Martin (Bernadette), de Rimouski-ouest.

Les funérailles ont eu lieu à St-Narcisse mardi. M. le curé Emile Goulet officia au service. Les porteurs étaient MM. Dollard et Ernest Lepage, Hormidas Lepage, Emmanuel Lavoie, Isidore Martin, Zéphirin Lebel, Jacob et Napoléon Lavoie, Ovide Thibault et Cléophas Ruest.

Nous prions Mme Lavoie et tous les membres de la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

eraient de grands ravages.

Mais Pasteur avait déjà défriché le champ de la bactériologie lorsque, en 1882, Robert Koch découvrit le bacille qui porte son nom. Ne négligeons pas les apports scientifiques d'un Laennec et d'un Villemin. Il n'en résulte pas moins que la prophylaxie de la tuberculose est de date récente. Et, pour ce qui est de la lutte organisée, M. le Dr Emile Sergent, dans son premier cours donné à Québec à l'automne de 1924, pouvait dire qu'avant la guerre de 1914 elle était à peu près inexistante en France. Grancher, Bouardel, Landouzy, Letulle, Calmette avaient eu beau élever la voix, les pouvoirs publics étaient restés sourds à leurs appels.

Que de chemin parcouru depuis, même chez nous où se sont multipliés les sanatoriums, les dispensaires, les unités sanitaires! Avec toutes les chances de succès on traite des affections jugées autrefois sans remède. La tuberculose n'est plus cette pourvoyeuse de tombeaux devant laquelle il n'y avait qu'à chanter l'épique de Millevoeye. Ces sanatoriums, puisqu'il faut toujours y revenir, ne sont pas des prisons où le tuberculeux coule ses larmes et tristes jours. Il suffit qu'il qu'il reste un poumon, il lit le spécialiste: « nous mettrons l'autre au repos et la maladie sera enrayée ».

Se peut-il que, tant d'avantages étant offerts au patient, celui-ci refuse d'en profiter?

Se peut-il que des gens, qui ont raison de se croire atteints de la tuberculose, conservent leur mal en dedans, s'acheminant ainsi vers une mort prompte et contaminant leur entourage?

Se peut-il que, lorsque la science a trouvé le moyen de combattre efficacement la phthisie, nous restions fatalistes?

Se peut-il que, là où s'imposerait le pneumothorax artificiel, nous nous contentions de prendre chaque soir notre cuillerée d'huile de foie de morue?

Au moment où Howard Hughes, après Lindbergh, vient de conquérir les mers en quelques heures, que penser de l'homme qui, voulant arriver vite et sûrement à Paris,

LA RADIO-CANADA

«Devient plate-plate, Comme la queue de la chatte»

« London calling ». Quel est donc ce rotteur siroteux qui, vomissant, fait de la propagande impérialiste? Qu'il ait donc pitié de nous, Seigneur, en se fermant le goulot ou que Radio-Canada nous donne donc autre chose qui ne force pas les radiophiles à fermer l'instrument parce qu'ils n'y comprennent rien. Ou encore, s'ils traduisent quelque chose, que leurs oreilles ne soient pas tambourinées par les grognements de Lords quelconques, qui, pour le roi et la reine, voudraient qu'on aille jusqu'à sacrifier notre peau, afin de sauver un drapier qui ne nous appartient pas, alors qu'eux, ces chers Lords, savent très bien qu'ils auraient la peau trop dure et trop épaisse pour l'offrir en paravent aux balles fascistes — ou en facettes. Qu'on ferme donc la goule à ces bons impérialistes ou, du moins, qu'on les réserve à leurs copains très puritains de l'Ouest afin de nous donner, l'après-midi, des programmes français. Voilà une lacune et un mépris pour les gens de l'Est du Québec. De plus, depuis quelque temps, notre population n'a pas été sans remarquer que Radio-Canada nous donne un service de nouvelles de maigre espèce. Tout un tas de niaiseries insignifiantes qu'on nous répète textuellement à onze heures sans changer un mot de l'émission de 7h.45 p.m. Que de science de la part de celui qu'on a chargé de rédiger le courrier des nouvelles! Que d'originalité et de malice. Depuis longtemps, des nouvelles qu'on nous donne sont toutes cuites d'impérialisme britannique, le plus souvent contradictoires: des nouvelles annonçant que les loyalistes espagnols ont été victorieux ici et là quand, aujourd'hui, il ne leur reste plus de territoire; qu'un vaisseau anglais a été coulé pour avoir été se fourrer là où il n'a pas affaire; que la Chine, pays où l'Angleterre a de grands intérêts financiers, résiste à l'envahisseur japonais, alors que les mêmes Chinois reculent toujours et seront un jour vaincus; qu'on nous dise donc la vérité et moins de niaiseries! Ça ne sera que mieux, et nous ne serons pas obligés de recourir aux postes américains pour avoir des informations fraîches qui ne figureraient pas dans l'« Evénement » de la veille, des nouvelles de dernière heure que Radio-Canada pourrait aussi bien nous servir tout comme la presse américaine.

Allons, Radio-Canada, arrondissez-vous et ne soyez plus plate comme la queue de la chatte et nous ne serons pas obligés de vous humecter pour vous faire renfler.

KIKI

RADIO-RIMOUSKI

CJBR

Mardi

- 8.30 A.M. « Ouverture » Prêtre du matin — Musique religieuse.
- « Radiogramme » — La Compagnie Légaré, Ltée, Québec.
- 8.45 A.M. « C. W. Lindsay, Montréal »
- 9.00 A.M. « Bonjour, Riv.-du-Loup et Témiscouata »
- 9.30 A.M. « Vos Préférés »
- « Radiogramme » — Imprimerie Gilbert, Rimouski.
- « Radiogramme » — Imprimerie Blais, Rimouski.
- « Radiogramme » — Autobus L'Espresso, Chicoutimi.
- « Radiogramme » — Justin Maltais, Chicoutimi.
- « Radiogramme » — J. A. Savard, La Malbaie.
- « Radiogramme » — Gagnon et Frère, Chicoutimi.
- « Radiogramme » — La Pharmacie W. Brunet & C. Québec.
- « Radiogramme » — La Compagnie Légaré, Ltée, Québec.
- « Radiogramme » — J. Albert Bolduc, Jonquière.
- « Radiogramme » — Thomas Dumont, St-Jean de Dieu.
- « Radiogramme » — Hôtel Victoria, Trois Piliers.
- « Radiogramme » — Café National, Jonquière.
- « Radiogramme » — La Laiterie Chicoutimi, Chicoutimi.
- 10.45 A.M. « Café Populaire, Bagotville » (15 min.)
- 11.00 A.M. « MM. Gagnon et Frères Chicoutimi »
- 11.15 P.M. « Les Produits Condor » Commanditée par Boudrias « Pères, Montréal »
- 11.30 A.M. « Dédicaces et l'autre-part »
- « Radiogramme » — Jos. Tremblay, Mathias, Chicoutimi.
- « Radiogramme » — L. E. Gaudet, Ennig, Chicoutimi.
- « Radiogramme » — La Compagnie Légaré, Ltée, Québec.
- « Radiogramme » — Moise Talbot, Matane.
- 12.00 (midi) « L'Heure Chicoutimi »
- 1.00 P.M. « M. M. M. M. »
- « Radiogramme » — La Pharmacie W. Brunet & C. Québec.
- « Radiogramme » — Au Bon Marché Enrig, Jonquière.
- « Radiogramme » — La Laiterie Chicoutimi, Chicoutimi.
- 1.30 P.M. « Chansonnets françaises » (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal.)
- 1.45 P.M. « The Joyce Trio » (Du réseau CBC)
- (Emission de Toronto)
- 2.00 P.M. « Annette King, contralto » (Du réseau CBC)
- (Emission de Chicago)
- 2.15 P.M. « Pour vous mesdames » (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal)

se confierait au canot à rames? (Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose).

LE SANATORIUM DE MONT-JOLI

Contrat de \$600,000 à la maison Delphée Maranda, de Québec.

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION COMMENCERONT LE 20 JUILLET.

Les contrats pour la construction du sanatorium de Mont-Joli viennent d'être accordés par le gouvernement provincial et les travaux commenceront dès la semaine prochaine, soit le 20 juillet courant. C'est la maison Delphée Maranda, de Québec, qui a obtenu cet important contrat, qui représente une somme de \$600,000 environ. Cette nouvelle a été annoncée officiellement mardi soir. On a appris en même temps que ce sont les religieuses de la Congrégation des Servantes du Saint-Coeur de Marie, dont la maison provinciale est à Limoilou, qui prendront charge de cette institution lorsque les travaux en seront définitivement terminés, le printemps prochain.

Au moins 150 hommes seront employés pendant plusieurs mois à l'érection de cette vaste construction destinée aux tuberculeux. Le sanatorium de Mont-Joli s'élèvera sur un des sites les plus enchanteurs de la localité. Ce sera un édifice de trois étages, complètement à l'épreuve du feu. Il pourra recevoir 125 malades sans compter le personnel religieux, les gardes-malades et les autres serviteurs. Outre les vastes salles, il y aura des chambres privées, diverses salles d'opération et plusieurs laboratoires. L'institution sera des plus modernes.

Les travaux, qui commenceront dès la semaine prochaine, seront poussés activement de manière à ce que l'hôpital soit terminé pour le printemps prochain alors que les Servantes du St-Coeur de Marie prendront la direction de la maison.

La construction de cette maison de santé entre dans la vaste programme qu'a tracé l'honorable M. Albini Paquette, M. D., secrétaire provincial, pour la lutte contre la tuberculose. Tous les malades de la région de la Gaspésie pourront se faire traiter dans cet hôpital qui ne cédera en rien aux autres institutions du genre.

CHAUFFEURS CONDAMNÉS POUR IVRESSE

Deux chauffeurs, domiciliés l'un au Quai et l'autre à Ste-Angele, ont été condamnés par le magistrat Couillard à 15 jours de prison, et aux frais de leurs causes ou à 15 autres jours, pour avoir conduit leur auto en état d'ivresse.

- 2.30 P.M. « Disques pour tous »
- 3.00 P.M. « Virtuosity »
- 3.30 P.M. « Les plus beaux disques »
- 4.00 P.M. « Club Matinée » (Du réseau C B C.)
- (Emission de Chicago)
- 4.30 P.M. « Echos Vieux »
- 5.00 P.M. « L'Heure du thé »
- 5.30 P.M. « Les Chansons d'Yvonne Meunier » (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal)
- 5.45 P.M. « Intermède »
- « Horloge de la Soirée »
- « Radiogramme » — La Pharmacie W. Brunet & C. Québec.
- 6.00 P.M. « Quelques Originalités »
- « Radiogramme » — Imprimerie Gilbert, Rimouski.
- « Radiogramme » — A. A. Thériault, Rimouski.
- « Radiogramme » — Cartier Ion, Thériault, Rimouski.
- « Radiogramme » — La Compagnie Légaré, Ltée, Québec.
- 6.15 P.M. « Radio-Journal », Rock City Tobacco Co. Québec.
- 6.30 P.M. « Heure exacte »
- Thompson Koch, Cincinnati.
- « Radiogramme » — Adolphe Vignola Inc. Rimouski.
- 6.30 P.M. « Réveil de violon »
- 6.45 P.M. « Piano-Populaire »
- « Radiogramme » — La Pharmacie W. Brunet & C. Québec.
- 7.00 P.M. « Une Viedette Parisienne »
- 7.15 P.M. « Les Émigrés du Communisme Mulgret »
- (Emission commanditée par « The Ford Motor Co. of Canada »)
- (Emission de Montréal)
- 7.45 P.M. « Heure exacte »
- Thompson Koch, Cincinnati.
- 7.45 P.M. « Radio-Journal »
- Nouvelles de la Canadian Press, pronostics atmosphériques.
- (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal.)
- 8.00 P.M. « Talus St-Hélès »
- L. O. Grohé, Montréal.
- 8.00 P.M. « Réveil »
- Madame Berthe Rousseau, pianiste.
- 8.15 P.M. « Gérard Rouleau, ténor Phil Savage, pianiste »
- 8.30 P.M. « L'Anne Canadienne »
- Sous la direction de Mlle Madeleine Belzile, Madame Adalbert Gagnon, diseuse, Madame Gérard Chamberland, organiste et René Bernier, ténor.
- 9.00 P.M. « Heure exacte »
- Thompson Koch, Cincinnati.
- 9.00 P.M. « L'Heure Populaire » (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal)
- 10.00 P.M. « Le trio Populaire »
- Sous la direction de Phil Savage.
- 10.30 P.M. « Orchestre sous la direction de Walter Kelsey » (Du réseau CBC)
- (Emission de New-York)
- 11.00 P.M. « Heure exacte »
- Thompson Koch, Cincinnati.
- 11.00 P.M. « Radio-Journal »
- Nouvelles de la Canadian Press et pronostics atmosphériques.
- (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal)
- 11.15 P.M. « Réveil »
- Isador Gralick, violoniste.
- (Du réseau CBC)
- (Emission de Montréal.)
- 11.30 P.M. « Horaire du 20 juillet »

St-GEORGES

BAS DE SOIE pour Dames

Crêpe 59c.
Chiffon 75c.
Chiffon Jacquard \$1.50
Semi-service 75c.
Semi-chiffon 65c.
Service 89c.

Couleurs : Sunni-beige, entre-nous, blushglo, cruise-tan, Rio, Plaza-beige, Copper-Blush. 8 et demi à 10.

Souliers de course



En canevas brun, semelle en caoutchouc léger et frais pour l'été.

Bottines pour enfants et garçons.		Souliers lacés ou à courroie. Enfants, garçons, garçons.	
8 à 13	69c.	4 à 10 et demi	49c.
1 à 5	79c.	11 à 2	69c.
Pour hommes		Pour tennis.	
6 à 9	89c.	1 à 5	70c.
		6 à 9	80c.

LE MAGASIN ST-GEORGES

RIMOUSKI RUE ST-GERMAIN

EN MARGE DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

Le concours de photographie est lancé. Les amateurs des comtés de Témiscouata, Rivière-du-Loup, Kamouraska ne manqueront sûrement pas l'occasion de découvrir de magnifiques paysages. Il y a dans ces comtés des endroits idéals pour réussir de superbes clichés. Evidemment, il ne s'agit pas seulement de découvrir mais il faut poser de manière à ce que chaque photographie prise raconte quelque chose. C'est une vérité que chaque photographie doit raconter une histoire. Amateurs rappelez-vous de cela cet été quand vous prendrez des photos pour le concours.

Apportez toujours votre appareil avec vous dans vos excursions ou pique-niques; il y a des centaines d'occasions de prendre des photos durant l'été. Ne manquez pas de garder de nos parties de plaisir... un souvenir...

Syndicat d'Initiative de Témiscouata, R.-du-Loup, Kam.

Les gros poissons mangent les petits et les petits de plus petits encore.

Dans le prochain congrès de M. Paul Gouin, il n'y a pas de « dark horse » à craindre.

Les beaux jours que juillet nous a volés, ce n'est pas décembre qui nous les rendra.

Visitez

L'EXPOSITION D'HISTOIRE NATURELLE

A L'HOTEL DE VILLE DE RIMOUSKI

Mardi, mercredi, jeudi les 19-20-21 juillet de 1h.30 p.m. à 5 h. et de 7h. à 9h. le soir

GRANDE NOUVEAUTE

Intérêt captivant pour tout le monde

AU CARTIER

« RIMOUSKI »

Deux représentations (7h.30 et 9h.30)

LES 18-19 JUILLET :-

Un film d'action, magnifique aperçu sur la Marine Américaine.

PAT O'BRIEN, GEORGES BRENT et WAYNE MORRIS dans

Submarine D 1

Avec nouvelles « Eclair-Journal »

LES 20-21 JUILLET :-

CLAUDE MAY, PILLS ET TABET dans

Prends la route

(Plus de 10 chansons populaires)

Avec grande épisode de la série « S.O.S. COST GUARD » et sujet court.

LES 22-23 JUILLET :-

COLLETTE DARFEUIL, BÉRAL, LARQUEY et CHARPIN dans

Un soir à Marseille

Avec comédie et sujet court.

OUVERTURE DES TERRAINS DE JEUX

L'ouverture des terrains de jeux des filles aura lieu mardi à 8 h. du matin par une messe que célébrera Mgr Alph. D'Amours, V.G. Un déjeuner sera ensuite servi. Puis les enfants s'amuseront. Jeux, distribution de prix et goûter dans l'après-midi.

Notes locales

— Le Rév. Père Roland Girard, O.M.I., d'Ottawa, est en visite chez son grand-père M. J.-C. Taché.

— Madame Rodolphe Gauthier, de Macamic, est en promenade chez Mme J.-A. Potvin.

— M. Wenceslas Michaud, de Toronto, est l'invité de sa nièce Mme M.-A. Drapeau.

— Mlle Colette Rousseau est de retour d'un voyage à Québec et au Lac St-Jean.

— Madame J. Auger et son fils, de Québec, passent quelque temps chez M. et Mme Raymond Laine.

— Mlle Monique et Suzanne Bouchard sont retournées à St-Roch des Aulnaies, après avoir passé quelques jours chez leur frère M. Gérard Bouchard.

— Mlle Cécile Thibault, de Drummondville, était en visite chez Mlle May Ross, au commencement de la semaine.

— M. et Mme Omer-A. Lemieux, d'Ottawa, au retour d'un voyage en Gaspésie, étaient en ville ces jours derniers.

— L'hon. juge R. Langlais était en ville, au Palais de Justice, mercredi dernier.

— Mlle Estelle Garon, de Cacouna, a passé une huitaine chez son oncle M. Charles Garon.

— Le Rév. Père Louis Garon, P.M., de Lévis, préche actuellement une retraite fermée à notre ville.

— M. et Mme L.-P. Ouellet et leurs enfants, de Québec, ont passé quelques jours chez M. et Mme Emile Ouellet.

— M. et Mme L.-G. Trudeau, de Québec, étaient de passage en ville la semaine dernière, en route pour la Côte Nord.

— M. et Mme Henri Hébert, de Restigouche, étaient en ville dimanche dernier.

— Madame Horace Brillant est revenue d'un voyage à Montréal, où elle a visité sa fille Mme J. Jobin.

— M. et Mme Arthur Fiset, de Québec, passent quelques jours en notre ville.

— M. Dominique Laberge, journaliste de Montréal, est en villégiature à l'Ange de l'Anse, à Ste-Luce-sur-mer, pour le temps de ses vacances.

— Madame Oscar Miller et sa jeune fille Mlle Simone, de Bersimis, sont en visite chez M. et Mme Johnny Miller.

— M. Gérard Litalien, de St-Omer, Bon., est en promenade chez sa sœur Mme Emilie Mignault.

— Mlle Yvonne et Jeanne Garon, de Montréal, sont en vacances chez leurs parents M. et Mme Téphore Garon.

— Mlle Lucile Lavoie, de Québec, passe une quinzaine à Rimouski l'invitée de Mlle Colette Rousseau.

— Madame Jean-Marie Marquis est en promenade à la Plage Laval chez son frère M. Georges Bernier.

— M. et Mme B. Beauchemin et leur fils, de Montréal, étaient en ville lundi, en route pour Halifax.

— M. Simon Langlais, E.E.D., de Québec, était en ville au commencement de la semaine.

— Madame Jos. St-Pierre est actuellement en promenade à Restigouche.

— MM. Irenée Gaulin et Charles Lizotte sont retournés à Biencourt après avoir passé quelques jours en notre ville.

— Madame Laurent Thibault, de Price, de retour d'un voyage à Bersimis, était en visite chez son fils M. Xavier Thibault, ces jours derniers.

— Mlle Marie-Luce Pelletier, de Montréal, passe une quinzaine chez sa cousine Mlle Blanche-Aimée Gaudreau.

— M. J. Lacroix, de Québec, est en visite chez sa fille Mme Tho-

mas Bernier.

— M. et Mme Ovide Legaré, M. et Mme J.-R. Tremblay et M. Paul Fournault, de Montréal, artistes de la radio, ont donné une divertissante soirée au théâtre Cartier, dimanche, 10 juillet. Le vaste théâtre ne fut pas assez grand pour contenir la foule des spectateurs à cette séance vraiment récréative.



MURIEL HALL A RIMOUSKI

Vous présenter Muriel Hall! Mais vous la connaissez pour l'avoir entendue à la radio et pour connaître ses brillants succès dans la vieille capitale.

Cette brillante contralto, outre sa série de concerts au poste de Radio-Canada, à Québec, où elle chante depuis bientôt cinq ans, est l'artiste préférée du Château Frontenac qui requiert l'aide de Muriel Hall pour rehausser ses banquets.

Plusieurs villes connaissent mademoiselle Hall, et parmi elles notons Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec, qui est le siège principal de ses activités.

A Québec, Muriel Hall figure en première place dans nombre de concerts tels que « Army and Navy Annual Concert », le « Dimanche musical du Kiwanis », « l'Institut de l'Art Vocal de Québec Enrg. » et dans nombre de conférences-concerts.

L'aubaine est donnée à Rimouski d'entendre Muriel Hall le 17 juillet au théâtre « Cartier ». La direction de ce théâtre a voulu pour la circonstance offrir des prix populaires (35-50-75 sous taxe incluse) afin que tout Rimouski puisse entendre la célèbre artiste de l'Heure Provinciale.

Nous tenons à féliciter la direction du théâtre pour l'aubaine qu'elle offre au public de notre ville, convaincus qu'il saura l'apprécier.

A PARIS EN SEIZE HEURES...

En un peu plus de seize heures l'aviateur Howard Hughes a franchi les 3,600 milles qui séparent New-York de Paris. Parti d'Amérique le dimanche soir, après son souper, il a atterri au Bourget le lendemain matin, alors que, de ce côté-ci de l'eau, beaucoup de gens, encore en robe de chambre, attendaient patiemment leur petit déjeuner.

Charles Lindbergh, entreprenant seul il y a onze ans la même merveilleuse randonnée, apportait, pour se sustenter en cours de route, quelques sandwichs arrosés d'eau fraîche. L'immense voyage qui, au début du dernier siècle, les navires alors n'étant pas mus par la vapeur, effrayait si justement nos pères commença donc à ressembler à un pique-nique. Idée devenue, à son tour, vieillotte.

La science, après avoir pitiénié si longtemps, progresse à pas de géant. Sans doute s'écoulera-t-il quelques décades avant que nous nous risquions nous-mêmes à nous enlever vers la Ville Lumière, mais que dirait-on de l'homme qui, dédaignant le confort et la sécurité d'un Empress of Britain, mettrait à la voile pour traverser l'océan?

En médecine, c'est la même chose. La plupart des maladies existent depuis toujours, hors celles que la civilisation a développées. Ainsi les Grecs connaissaient-ils la tuberculose qu'ils appelaient phthisie et, bien avant eux, chez les Egyptiens (ce secret nous a été révélé par leurs momies) la peste blanche ex-